

A-1-79

OFF

I52A1

G38

RAPPORT GÉNÉRAL
SUR
L'ARTISANAT

PAR
JEAN-MARIE GAUVREAU



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS CODERRE, L.S.C.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE

OFF
IS2A1
G-38



Montréal, le 26 avril 1939.

A l'honorable Ministre des
Affaires municipales, de
l'Industrie et du Commerce,
Hôtel du gouvernement.
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

Il m'est agréable de vous soumettre le rapport de l'enquête sur l'Artisanat et le Tourisme faite du 15 juin au 15 septembre 1938, sous ma direction et sous les auspices de l'enquête des Ressources naturelles dépendant de votre Ministère.

Vous trouverez 15 dossiers répartis comme suit:

Un rapport général sur la situation de l'artisanat dans la province de Québec, dont je suis l'auteur,
Un rapport général sur le tourisme dans la province de Québec qu'a bien voulu rédiger mon dévoué collaborateur, M. l'abbé Albert Tessier,
Dix dossiers renfermant 676 pages dactylographiées qui constituent déjà une source de renseignements et qui nous permettent de dresser une liste des plus habiles artisans sur lesquels nous pouvons compter, dans les différentes régions visitées.

Il me fait plaisir de vous communiquer en plus treize albums de photos dont trois sont spécialement destinés au tourisme et qui vous donneront le vrai visage de notre classe paysanne et artisanale en même temps qu'ils vous apporteront de remarquables paysages de notre belle province. Cette documentation constitue plus de 1000 photos agrandies 5" x 7" et quelques-unes 8" x 10".

Nous avons l'impression, Monsieur le Ministre, d'avoir fait de la bonne besogne et je tiens à vous témoigner tout de suite que le personnel que vous avez bien voulu mettre à ma disposition a été d'un dévouement vraiment admirable.

Permettez-moi de vous dire en quelques mots quelles ont été nos méthodes de travail durant l'enquête. Nous étions trois équipes dont j'assumais la direction de l'une, et MM. l'abbé Tessier et P.-E. Borduas, celle des autres.

En plus des renseignements que nous avons recueillis, nous n'avons jamais manqué l'occasion de donner les conseils que nous croyions à propos et qui ont toujours été accueillis avec le plus grand empressement. Nous avons eu pour nous secourir dans notre travail MM. les Curés et MM. les agronomes à qui nous désirons rendre un particulier témoignage de reconnaissance pour leur effective collaboration.

Vous n'ignorez pas que M. l'abbé Albert Tessier avait en plus à sa disposition toute une série de films qui sont sa propriété personnelle et chaque soir qu'il en avait l'occasion il donnait une représentation commentée mettant en valeur la noblesse du travail et la fierté que nous devons éprouver autant que la satisfaction dans le devoir accompli, leçons que nous ont laissées nos ancêtres.

Ces conférences étaient accompagnées de démonstrations d'arts domestiques qui ont remporté un réel succès. C'est ainsi qu'une quarantaine

de conférences et de démonstrations ont été données du 15 juin au 15 septembre devant des auditoires dont le total dépassait 7,000 personnes. J'ai eu l'occasion personnellement de prêter mon concours à quelques-unes de ces séances et je puis vous affirmer qu'elles étaient accueillies avec beaucoup d'enthousiasme par les milieux ruraux où elles ont été données. C'est une forme de propagande qu'il faudrait continuer d'autant plus que M. l'abbé Tessier a rapporté de l'enquête de l'année dernière un très beau film intitulé: "A la gloire de la paysannerie canadienne-française" et qui fait l'émerveillement de tous ceux qui l'ont vu jusqu'à présent.

Permettez-moi de vous faire part également, Monsieur le Ministre, que M. l'abbé Tessier qui, vous le savez, est visitour général des Ecoles Ménagères de la province, a eu l'ingénieuse idée d'apporter une collection des meilleurs spécimens d'art domestique fabriqués dans diverses régions de notre province et chaque fois que la chose était possible, une démonstration d'arts domestiques était organisée soit avant, soit après les conférences ou devant quelques familles intéressées à connaître les très belles techniques appliquées dans ces arts.

Nous croyions, Monsieur le Ministre, que vous seriez satisfait du travail apporté à cette enquête et s'il vous plaît que nous la continuions, j'aurai l'occasion, en temps opportun, de vous faire les suggestions que nous croyons utiles pour travailler d'une façon encore plus effective si possible.

En voyant ce rapport, vous serez, j'en suis convaincu, impressionné par son importance. Je désire attirer votre attention sur le fait que tout le travail matériel a été accompli à mon bureau et que je n'ai pas bénéficié des services des employés de l'Office des Recherches économiques. Je n'ai eu à mon service qu'un employé temporaire durant trois semaines et le reste de ce travail a été exécuté par ma secrétaire, Mademoiselle Jeannette Proulx, dans ses moments de loisirs durant ses heures de service à l'Ecole du Meuble et elle a dû passer nombre d'heures en dehors de son travail à compléter la copie et la correction du rapport. Je recommande donc qu'elle reçoive en conséquence une juste rémunération pour les services précieux qu'elle nous a rendus.

Je vous également vous faire part que MM. P.-E. Borduas et M. Gagnon, professeurs à l'Ecole du Meuble, m'ont consacré plusieurs jours de congé pour le travail d'identification et de classification des photos.

Il serait souhaitable que, dans l'avenir, cette organisation matérielle diffère un peu de celle de cette année car nous ne pouvons pas toujours compter sur le dévouement de toutes ces personnes qui l'ont fait plutôt dans le but de nous être agréables. Continuer une pareille politique serait, à mon avis, une méthode trop abusive du dévouement et de la bonne volonté.

Je vous ai parlé au début de mes collaborateurs immédiats de l'enquête; j'y reviens comme mot de la fin, désirant leur rendre un témoignage de reconnaissance. Les heures de travail n'ont pas compté durant l'enquête; parfois, les journées qui commençaient très tôt le matin, se terminaient très tard dans la soirée, soit pour la rédaction des rapports, soit pour la participation à des séances publiques. M. l'abbé Albert Tessier mérite d'être cité en tête de ce tableau d'honneur tout comme MM. Paul-Emile Borduas, G.A. Richard, A. Olivier, Claude de Lorimier et Bernard Côté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

JEAN-MARIE GAUVREAU

de conférences et de démonstrations ont été données du 15 juin au 15 septembre devant des auditoires dont le total dépassait 7,000 personnes. J'ai eu l'occasion personnellement de prêter mon concours à quelques-unes de ces séances et je puis vous affirmer qu'elles étaient accueillies avec beaucoup d'enthousiasme par les milieux ruraux où elles ont été données. C'est une forme de propagande qu'il faudrait continuer d'autant plus que M. l'abbé Tessier a rapporté de l'enquête de l'année dernière un très beau film intitulé: "A la gloire de la paysannerie canadienne-française" et qui fait l'émerveillement de tous ceux qui l'ont vu jusqu'à présent.

Permettez-moi de vous faire part également, Monsieur le Ministre, que M. l'abbé Tessier qui, vous le savez, est visiteur général des Ecoles Ménagères de la province, a eu l'ingénieuse idée d'apporter une collection des meilleurs spécimens d'art domestique fabriqués dans diverses régions de notre province et chaque fois que la chose était possible, une démonstration d'arts domestiques était organisée soit avant, soit après les conférences ou devant quelques familles intéressées à connaître les très belles techniques appliquées dans ces arts.

Nous croyions, Monsieur le Ministre, que vous seriez satisfait du travail apporté à cette enquête et s'il vous plaît que nous la continuions, j'aurai l'occasion, en temps opportun, de vous faire les suggestions que nous croyons utiles pour travailler d'une façon encore plus effective si possible.

En voyant ce rapport, vous serez, j'en suis convaincu, impressionné par son importance. Je désire attirer votre attention sur le fait que tout le travail matériel a été accompli à mon bureau et que je n'ai pas bénéficié des services des employés de l'Office des Recherches économiques. Je n'ai eu à mon service qu'un employé temporaire durant trois semaines et le reste de ce travail a été exécuté par ma secrétaire, Mademoiselle Jeannette Proulx, dans ses moments de loisirs durant ses heures de service à l'Ecole du Meuble et elle a dû passer nombre d'heures en dehors de son travail à compléter la copie et la correction du rapport. Je recommande donc qu'elle reçoive en conséquence une juste rémunération pour les services précieux qu'elle nous a rendus.

Je veux également vous faire part que MM. P.-E. Borduas et M. Gagnon, professeurs à l'Ecole du Meuble, m'ont consacré plusieurs jours de congé pour le travail d'identification et de classification des photos.

Il serait souhaitable que, dans l'avenir, cette organisation matérielle diffère un peu de celle de cette année car nous ne pouvons pas toujours compter sur le dévouement de toutes ces personnes qui l'ont fait plutôt dans le but de nous être agréables. Continuer une pareille politique serait, à mon avis, une méthode trop abusive du dévouement et de la bonne volonté.

Je vous ai parlé au début de mes collaborateurs immédiats de l'enquête; j'y reviens comme mot de la fin, désirent leur rendre un témoignage de reconnaissance. Les heures de travail n'ont pas compté durant l'enquête; parfois, les journées qui commençaient très tôt le matin, se terminaient très tard dans la soirée, soit pour la rédaction des rapports, soit pour la participation à des séances publiques. M. l'abbé Albert Tessier mérite d'être cité en tête de ce tableau d'honneur tout comme MM. Paul-Emile Borduas, G.A. Richard, A. Olivier, Claude de Lorimier et Bernard Côté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

JEAN-MARIE GAUVREAU

/JP

MEMOIRE

SUR

L'ARTISANAT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

AU

MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,

DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE,

en marge de l'enquête faite du 15 juin au
15 septembre 1938, sous les auspices du Ministère
des Affaires municipales, de l'Industrie et du
Commerce, section de l'Inventaire des Ressources
naturelles

par

JEAN-MARIE GAUVREAU, DIRECTEUR

DE L'ECOLE DU MEUBLE.

Montréal, le 26 avril 1939.

Le premier phénomène qui frappe l'enquêteur sur l'artisanat, c'est celui des aptitudes extraordinairement exceptionnelles dont nous disposons dans la Province de Québec. Nos gens sont habiles, ils ont un génie inventif naturel qui promet les résultats les plus encourageants.

Ces aptitudes se rencontrent aussi bien chez les femmes que les hommes. Malheureusement on s'est pas ou pas du tout occupé de ces derniers depuis toujours. Lorsqu'on parle d'artisanat actuellement, on est plutôt porté à faire allusion aux travaux féminins puisque aucune organisation officielle ne s'est encore préoccupée des aptitudes et de l'orientation professionnelle masculines; nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet au cours du présent rapport et d'en indiquer la haute portée sociale.

Dans les différents comtés que nous avons parcourus, dans presque toutes les paroisses, à peu d'exception près, nous avons vu à l'oeuvre des équipes d'ouvrières travaillant sous la direction des "Cercles de fermières".

LES CERCLES DE FERMIERES

Nous tenons à dire tout de suite le bien que nous pensons de cette admirable organisation, à féliciter ceux qui ont eu la pensée de les organiser et les gouvernements d'avoir contribué à leur rayonnement. Il devrait y avoir un cercle de fermières dans toutes les paroisses rurales de la Province de Québec et leur développement devrait être intensifié à fond. Partout où nous les avons visités, nous avons constaté que si les femmes sont œuvrées à tous les problèmes ruraux, qu'il s'agisse d'artisanat ou d'économie domestique, tout de suite la paroisse change de ton; point n'était besoin de notre part de causer longuement avec les fermières pour constater l'existence ou l'inexistence d'un Cercle dans la paroisse.

Le Ministère de l'Agriculture et messieurs les agronomes qui sont responsables du maintien et de la vie des Cercles de fermières méritent de vives félicitations. Nous ne saurions trop insister pour que leur nombre s'accroisse de plus en plus et que des crédits supplémentaires leur soient votés à cette fin.

On ne saurait les employer à meilleur escient puisqu'il s'agit par ces Cercles du développement de notre classe rurale, paysanne. Ceux qui ont charge de faire une enquête ne doivent pas se borner à décerner uniquement des félicitations ni se complaire dans des sentiments de béate admiration, ce ne serait pas la peine.

Nous nous permettons donc de faire certaines remarques qui ne s'adressent à personne en particulier. Nous avons constaté qu'en général tous ceux qui se sont occupés d'artisanat ou d'art domestique, qui ont organisé ou innové, l'ont fait avec la meilleure foi du monde, avec dévouement, avec enthousiasme et souvent avec désintéressement. Nous nous abstiendrons toujours des personnalités si nous tenons compte que toute oeuvre humaine est perfectible.

Cette enquête a été menée non dans le but de faire le procès de Pierre, Jean ou Jacques, mais dans le but de suggérer les meilleurs moyens de coordination ou d'initiatives nouvelles à prendre pour améliorer,, perfectionner et développer.

DESCRIPTION DES TRAVAUX FEMININS

TRICOTS Comme on en pourra s'en rendre compte à la lecture des monographies particulières des différentes localités visitées, on tricote dans presque toutes les familles des paroisses rurales de notre Province, aussi bien au village qu'à la campagne et la proportion générale peut être évaluée à 75% sans exagération.

Ces tricots sont généralement confectionnés pour l'utilisation courante de la famille. Dans quelques paroisses, des ouvrières plus habiles que les autres travailleront quelquefois pour des connaissances ou amies, mais c'est plutôt l'exception et il est rare qu'on puisse trouver une rémunération pour le temps relativement long passé à ces sortes de travaux. Il arrive quelquefois que les gens du village fassent tricoter pour leurs besoins comme on le constatera à la lecture des monographies particulières.

Dans la Gaspésie, du côté sud aussi bien que du côté nord, on trouve en vente plus que partout ailleurs des bas et des mitaines à des prix qui nous semblent ridiculement bas et des commerçants ambulants en achètent en lot pour certains comptoirs postaux de nos grands magasins. Celui de Dupuis Frères les annonce dans son catalogue.

On tricote pour les besoins domestiques des sous-vêtements de laine, des chandails et même des couvre-pieds. On rencontre exceptionnellement des travaux que l'on pourrait classer comme travail artistique. Sans doute, lorsqu'il s'agit de préparer une exposition on rencontre des pièces plus attrayantes les unes que les autres et dans ce cas, nous pouvons dire que les modèles sont plus heureux que certains autres travaux; les compagnies de laine publient des manuels de technique et de modèles qui permettent une exécution fidèle et généralement soignée. C'est ainsi que dans certaines expositions nous avons admiré des pièces d'une belle tenue, surtout de la lingerie pour bébés et enfants en bas âge et quelquefois des robes de dames et des costumes à la confection desquels le bon goût n'avait pas toujours présidé.

Nous voulons surtout faire ressortir, en ce qui concerne le tricot, que peu le pratiquent pour la vente mais d'une façon générale pour les besoins domestiques. La laine domestique, généralement cardée dans la localité ou à la carderie la plus proche, est filée la plupart du temps à la maison. On ne produit certainement pas assez de laine pour tous nos besoins.

FLEAU DES CHIENS

Le plus grand obstacle à l'élevage du mouton dans la province de Québec est certainement le fléau des "maudits chiens". Ces fidèles amis de l'homme ne se font point scrupule d'égorgor les moutons en série quand le coeur, la faim ou la fantaisie le leur suggèrent.

Nous attirons particulièrement l'attention des législateurs sur ce problème inquiétant et décourageant pour les meilleures bonnes volontés. N'y aurait-il pas lieu d'obliger que ces bêtes soient muselées ou enchaînées sous peine d'abatage à la première infraction?

La situation est plus qu'alarmante à ce sujet et les plaintes sont générales. Il y aura bien assez des accidents qui arrivent parfois avec les bêtes sauvages échappées des bois, notamment les loups, les loups-cerviers et les ours. Il faut une loi draconienne pour faire disparaître ce fléau et ces abus répétés en série. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre de la laine.

TAPIS-CATALOGNES

C'est une des formes de travaux les plus répandues dans notre province et les régions visitées ne font point exception. La plupart de nos fermières en fabriquent pour les besoins domestiques et il y a même surproduction à ces besoins. Il n'est pas rare de constater qu'il y en a toujours une réserve dans chaque famille, ce qui a tant fait la proie des profitours et trafiquants sans scrupule. Bien que le troc tende à diminuer sinon à disparaître, il existe encore trop, et nous n'avons jamais perdu une occasion de mettre en garde les fermières que l'on peut toujours trop facilement tromper. Nous n'entrerons pas dans les détails de ces procédés qui ont le plus contribué à déprécier notre main-d'oeuvre domestique et à nous mal faire juger sur la valeur de nos produits domestiques.

Certaines fermières qui fabriquaient les tapis pour leurs besoins et qui s'y appliquaient de leur mieux se sont mises à en fabriquer en série pour les échanges contre des bouts de linoléum de carton ou autres articles sans valeur. Le travail était bâclé plus qu'il ne fallait; les modèles étaient d'une fantaisie pour ne pas dire d'une bêtise déconcertante. Les voisines entraient dans les concours et les trafiquants n'ont eu qu'à poser les conditions qu'ils voulaient.

Il y a à Montréal et peut-être ailleurs des marchands israélites qui se sont ainsi enrichis en expédiant chaque année des trains complets remplis de ballots de tapis à destination des Etats-Unis. Ces tapis pour lesquels ils avaient à peine payé .15 ou .25 sous chacun, étaient revendus

chez nos voisins de .89 sous à \$1.00 pièce. Ce genre de commerce se pratique encore sur une haute échelle dans les provinces maritimes. Nous ne connaissons pas de forme plus néfaste de publicité faite à notre artisanat. Etant donné qu'on retirait peu de la vente, on ne s'est plus préoccupé de la technique, du modèle, ni du matériel. Il fallait faire vite et en quantité. La technique de la bonne fabrication d'autrefois a été perdue. On ne fait plus guère que le crocheté ordinaire et le crochetage dit "en coquille" est presque complètement disparu. Ce n'est pas d'ailleurs la seule tradition.

Dans le territoire visité il y a trois ouvrières qui méritent une mention spéciale pour la rare qualité de leurs tapis: Mlle Berthe Desjardins de Notre-Dame du Lac qui travaille sur un métier spécialement fabriqué par son père, dont on trouvera des photographies annexées au rapport, Molles Dionne de S.-Arsène près de la Rivière du Loup et une quatrième, Mme Beaupré de S.-Valérien de Rimouski. Ces personnes sont déjà connues. Elles ont remporté de nombreux prix aux expositions et Mlle Madeleine Dionne est attachée à l'École des Arts domestiques de Québec.

Mme Beaupré de S.-Valérien interprète les documents qui lui servent de modèles avec une ingéniosité vraiment étonnante. Elle a le don de styliser et même d'améliorer les compositions dont elle s'inspire avec une personnalité qui sort de l'ordinaire.

M. l'abbé Tessier a eu l'occasion de la faire travailler depuis notre enquête et de constater son don vraiment prodigieux et personnel. Nous ne saurions trop la recommander comme le type parfait de professeur de démonstration. L'Exposition régionale et l'exposition provinciale ont d'ailleurs depuis longtemps reconnu son mérite.

La catalogne est fabriquée aussi d'une façon générale. Celle de qualité est encore rare bien que nous en ayons vu d'assez passable dans les différents comptoirs, en particulier aux Trois-pistoles, à Métis, à Baie des Sables et à Bonaventure chez Mlle Virginie Leblanc qui l'exécute avec virtuosité. Le tapis natté ou tressé se rencontre beaucoup plus rarement qu'au trefois. De plus la perfection de l'exécution laisse grandement à désirer. C'est une technique qui devrait être popularisée. Avec de jolis modèles, on pourrait fabriquer toutes sortes d'articles usuels tels que sous-plats, etc.. C'est tout un art que de coudre les tresses ou nattes d'une façon régulière.

Ai-je besoin de dire ici que le tapis crocheté et la catalogne sont des techniques qui nous sont personnelles à nous, Canadiens-français, et que l'on est venu chercher ici nos meilleurs modèles pour les imiter au Japon qui déjà est pour nous un concurrent sérieux à cause de sa main-d'oeuvre qui ne lui coûte presque rien.

MODELES DE TAPIS

Si nous avons trouvé quelques bonnes ouvrières, nous sommes bien obligés d'admettre que les modèles dont elles s'inspirent sont souvent d'une banalité déconcertante. Plusieurs fermières en achètent dans les comptoirs postaux ce qui est un grave inconvénient car on retrouve alors les mêmes modèles aussi bien à Gaspé qu'à Rimouski ou à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Plusieurs aussi s'inspirent des calendriers, ce qui donne les mêmes résultats de monotonie. Quelques ouvrières qui ont un talent naturel réussissent des compositions originales et pittoresques. La plupart ne savent pas choisir leurs sujets, cherchent trop la complication, ne simplifient pas assez. On se plaint généralement dans toutes les régions que les modèles font défaut et on ne demande pas mieux que de recevoir des suggestions et des conseils. Nous aurons à revenir sur ce sujet dans nos suggestions de la fin.

Il nous semble opportun de dire un mot tout de suite dans ce chapitre de l'enquête spéciale que nous avons faite à Sainte-Madeleine de S.-Hyacinthe.

STE-MADELEINE DE S.-HYACINTE

Le curé, M. l'abbé Locours, constatant que les ouvrières de son Cercle des fermières avaient des aptitudes, qu'elles travaillaient souvent à vil prix, et que nombre d'entre elles avaient des loisirs, décida de les spécialiser dans le petit tapis crocheté servant à la tenture murale. Autrefois on faisait des tapis de 30" X 20" environ qu'on avait du mal à vendre \$1.50 ou \$2.00. Aujourd'hui ces mêmes tapis ne se vendent guère plus que .50 sous et .75 sous. Les ouvrières ne retirent donc pas un prix équitable de leur travail.

M. le Curé s'est d'abord préoccupé de trouver du matériel préparé dans une manufacture de S.-Hyacinthe. Il a choisi des modèles en s'inspirant des scènes de nos artistes du terroir. Il a réduit considérablement les dimensions des pièces à exécuter. Il a perfectionné la technique par l'emploi d'un chiffre plus fin permettant un crochetage beaucoup plus serré et partant plus long à exécuter.

Avec l'aide de sa soeur, Mlle Locours, il n'a ménagé ni son temps ni son dévouement. Il a critiqué, louangé, stimulé et encouragé à la fois ses gens; il est un entraîneur qui ne manque pas de feu sacré. Il est aussi un artiste passionné des vieilles choses de chez nous; soit dit en passant, il possède une rare collection de nos anciens mobiliers, vieilles étoffes, céramique et orfèverie d'autrefois. Il croit à la renaissance de notre artisanat et veut y collaborer. Il est en un mot un animateur et comprend son rôle de curé, comme ceux d'autrefois le comprenaient.

Il y a deux ans que l'expérience de Ste-Madeleine, grâce au Curé Locours, est commencée. Aujourd'hui le crochetage de Ste-Madeleine est connu dans toute la province et à l'étranger. Les ouvrières ne sont pas assez nombreuses pour répondre à toutes les demandes que centralise M. le Curé. Il est consolant et émouvant à la fois de voir comme nous les avons vues les ouvrières venir au presbytère apporter, le soir, le travail de la journée, recevoir le produit de la vente de leur labour, et écouter les remarques toujours judicieuses de M. le Curé et de Mlle Locours.

On peut affirmer que M. le Curé Locours a contribué à perfectionner la technique du crocheteur. Il a imaginé, par exemple, de faire amidonner la toile qui sert de fond, pour empêcher le crochet de ramener à la surface les parcelles de fil de la toile de jute, ce qui ne fait pas un travail soigné sur les fonds foncés de certains modèles ou sur les bordures généralement noires. Le matériel à crocheter est une espèce de tricoteuse de coton servant à fabriquer généralement les sous-vêtements bon marché.

Les dimensions standard adaptées sont les suivantes: 5½" x 8", 6½" x 9½", 10" x 12". Une trentaine de jeunes filles emploient aujourd'hui tous leurs loisirs à ces travaux. Mlle Aurore Benoit, qui est la meilleure ouvrière et qui a le privilège de signer avec un B et un point rouge, trouve toujours \$1.00 par tapis de 10" x 12". Quand son matériel est préparé, elle peut facilement en fabriquer deux et trois par jour. Le matériel de chaque tapis ne lui coûte pas .05 sous pièce.

Mlle Antoinette Brodeur, qui autrefois était institutrice, travaille exclusivement pour la Canadian Handicrafts Guild de Montréal. On lui paie régulièrement \$1.50 par tapis de 8" x 10". Elle fait ce genre de travail depuis quatre ans. Malgré sa grande réticence à nous répondre, elle a admis faire un salaire de \$15.00, \$18.00 et \$20.00 par semaine.

Mlle Antoinette Loblanc a fait depuis un an:

22	tapis de	5½" x 8"	au prix d'environ	\$10.00
31	"	6½" x 9½"	" "	25.00
25	"	10" x 12"	" "	35.00
88	"			\$65.00

Mlle Palardy a fabriqué depuis un an:

28 tapis de 5 $\frac{1}{2}$ " x 8"	au prix d'environ	\$12.00
24 " 6 $\frac{1}{4}$ " x 9 $\frac{3}{4}$ "	" "	20.00
39 " 10" x 12"	" "	45.00
101 " -----		\$77.00
Prix de la matière première -----		6.00
Produit net -----		71.00

Il nous semble que ces deux exemples sont assez éloquentes pour conclure de l'oeuvre bienfaisante accomplie par M. le Curé Lecours dans sa paroisse de Ste-Madeleine. Se représente-t-on ce que vaut à une famille d'ouvrier du village ou de cultivateur un apport comme celui-là.

On constate à la lecture des monographies que les arts domestiques réussissent dans une paroisse quand ils sont l'oeuvre d'une personne qui sait suivre, coordonner et diriger.

Les marchés de la "Canada Steamship Lines" du Canadien National, de la Hudson Bay et de nos comptoirs comme "l'Araignée d'Or" des Trois-Rivières sont ouverts aux tapis crochetés de Ste-Madeleine.

La spécialisation par région est la seule et unique formule heureuse qui soit. Parcourons les pays dont l'artisanat est célèbre et on ne fera point d'autre constatation. L'Artisanat paie à la condition d'être coordonné, dirigé, bien présenté et bien exécuté. C'est le cas de Ste-Madeleine: l'expérience est concluante.

TISSAGE

Il est incontestable que l'Ecole des Arts domestiques de Québec aidée de nos écoles ménagères a fait faire un bond formidable, a rénové la technique du tissage depuis sa fondation. Le manuel de tissage de M. Oscar Bériau est maintenant très répandu et les ouvrières qui ne le possèdent pas faute du tirage épuisé le réclament à grands cris. Nous souhaitons et formulons le voeu que ce manuel soit mis entre toutes les mains des ouvrières où elles puiseront les renseignements qui leur sont indispensables pour exécuter proprement leur travail.

La plupart des Cercles de fermières possèdent un ou plusieurs métiers qui font le tour des foyers qui les réclament. Si bien des familles se sont départies du métier d'autrefois, il est consolant de noter que plusieurs s'en procurent de plus modernes et moins encombrants et que de plus en plus on s'intéresse à ce genre de travail.

COURS DE L'ECOLE DES ARTS DOMESTIQUES

Cette institution qui fait partie du service de l'Economie domestique au Ministère de l'Agriculture dont M. Emile Gauthier est le dévoué et enthousiaste directeur, organise dans les différentes campagnes qui en font la demande des cours de deux, trois jours ou une semaine. Ces cours de démonstration se donnent dans un local approprié où les ouvrières montent souvent leur propre métier afin de bénéficier d'une leçon pratique.

Cette initiative est excellente. Elle présente cependant un vice grave. A cause du trop petit nombre d'institutrices, faute sans doute de crédits suffisants, à cause également du trop grand nombre de demandes, on espace beaucoup trop les cours. Dans certaines paroisses, on a donné depuis huit ou neuf ans deux ou trois cours tout au plus. Les ouvrières qui au départ des professeurs sont laissées à elles-mêmes perdent le contact nécessaire et ne peuvent à la longue se rattraper. Il s'ensuit une production médiocre comme c'est malheureusement le cas d'une trop grande proportion.

On a peut-être aussi comme principe d'enseigner trop de choses à la fois et d'étendre ce même enseignement à toute une province grande comme cinq pays. Ceci est une erreur profonde à laquelle on ne saurait trop tôt penser, afin d'y remédier.

Nous avons constaté la même chose dans les programmes et les concours des expositions de Cercles de fermières. On exige trop de variété. Il vaudrait mieux entreprendre une année le tissage de la toile et rien que cela en variant les articles à exécuter. Une autre année, ce serait le tour des flanelles, des serges, des couvre-pieds ou des couvertures de laine, etc...

Nous avons admiré l'ambition et l'émulation de nos Cercles de fermières. On veut absolument tout exécuter du premier ou dernier article du programme; on disperse les efforts inutilement parce qu'on arrive forcément à la médiocrité dans l'ensemble. Une organisation comme celle des arts du tissage comme toute autre forme d'artisanat doit être organisée dès le début sur des bases solides étayées des meilleurs principes; pourquoi procéder par improvisation? Les méthodes, d'après nous, doivent être servies à petites doses au lieu des doses massives qui s'assimilent toujours péniblement sinon difficilement.

La tradition est aussi beaucoup plus aisée à se créer, les aînées la transmettent aux plus jeunes. Nous avons l'impression que devant l'énormité de la tâche on a voulu trop embrasser et absorber les bouchées doubles.

Les expositions sans doute nous révèlent de réels progrès mais il y a encore trop de médiocrité et il serait facile de la faire disparaître avec plus de méthode, en essayant d'aller moins vite.

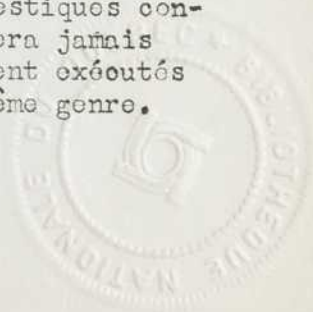
S'il est impossible d'augmenter les crédits pour multiplier les cours, mieux vaudrait entreprendre les régions une à une, sans se préoccuper des appels même pressants des autres régions dont le tour ne serait pas encore venu. D'ailleurs, on nous a fait de nombreuses plaintes, qu'on piétinait sur place, faute de cours. Il faut donc résoudre le problème soit en augmentant le nombre de cours, soit en les supprimant totalement, momentanément dans certaines régions pour suivre des zones qui ne seraient laissées à elles-mêmes qu'après avoir été soigneusement suivies et organisées.

La Gaspésie nous semble être la région où les besoins sont le plus pressants; pourquoi ne pas débiter là d'abord, le jour où l'on aura décidé une politique plus intensive d'artisanat. Organisons des centres qui devront être suivis deux ou trois ans avec une surveillance très assidue. La médiocrité des travaux est navrante en Gaspésie, mais les gens ne manquent pas de cœur et veulent apprendre.

On nous répondra qu'on veut et qu'on doit répondre raisonnablement à toutes les demandes, surtout venant de la part des autorités religieuses, civiles ou politiques. La question est sans doute délicate. Si on a besoin de quelqu'un pour dire haut ce que les intéressés pensent tout bas, nous offrons volontiers nos services pour remplir cet office désagréable et discuter même publiquement ce grave problème qui doit être coûte que coût résolu.

On parle de plus en plus de porter des habits d'étoffe du pays. Les citoyens et certains en particulier se sont faits les champions de cette heureuse initiative. Encore faut-il trouver l'étoffe convenable qui à l'usage ne se déformera ni ne se défraichira trop vite. Il faut pour réussir à créer cette mentalité, inspirée par un patriotisme de bon aloi, que les étoffes fabriquées soutiennent au moins la concurrence avec les étoffes ordinaires qui nous viennent de l'étranger. Il faut aussi que ces étoffes servent d'abord à l'usage des membres de la famille. Il est aussi chic d'en porter soi-même que les Américaines et les Américains, touristes de la Malbaie, par exemple.

Tous ceux et celles qui ont des comptoirs dans la province déplorent le fait du manque de main-d'œuvre compétente. Mlle Léonie Laplante, de Montréal, qui a ouvert un atelier et des comptoirs d'arts domestiques connus sous le nom "d'Arts féminins" nous assure que le marché ne fera jamais défaut à nos produits, à la condition qu'ils soient convenablement exécutés et qu'ils soutiennent la concurrence des produits étrangers du même genre.



La remarque que nous avons faite au chapitre précédent sur la spécialisation par région sera constamment d'actualité tout au long de ce mémoire.

Les expériences qui ont été faites à date sur l'impulsion à donner aux travaux de tissage démontrent que nous aurions non seulement un marché tout trouvé pour écouler normalement nos produits dans notre province mais que les touristes voudraient et désireraient rapporter quelque chose de caractéristique à notre province. Mais ceci est une autre histoire sur laquelle la fin de notre rapport insistera aussi bien que le rapporteur sur la situation touristique.

COUVRE-PIEDS-COUVERTURES

C'est l'une des formes de tissage que nous avons à date le mieux réussie. La Malbaie a produit un genre spécial à la région, qui a fait fureur auprès des touristes américains en particulier, La couverture "baiseuse" (basket-weaved) a tellement connu la faveur populaire que les grandes manufactures en série l'ont confectionnée par centaines de milliers d'exemplaires.

On a produit cependant de toutes sortes de qualités et celles qui sont le mieux exécutées proviennent du magasin "little shop" dont le propriétaire est M. Alcide Bergeron de Pointe-Au-Pic, comté de Charlevoix. D'autres magasins de la Malbaie comme Jos. Couturier, Warren et autres font confectionner aussi des couvertures de laine ordinaires de même que le couvre-pieds boutonné ou "boutonnu" comme on l'appelle encore à l'Île aux Coudres et dans Charlevoix.

Le boutonné qui consiste à boucler des laines de couleurs différentes de celles de la chaîne et de la trame forme des dessins originaux stylisant la plupart du temps des étoiles, des sapins, des silhouettes d'enfants dont la naïveté est aussi charmante que décorative; ce qui a provoqué la spirituelle réflexion suivante de M. l'abbé Félix-Antoine Savard, l'immortel autour de Menaud, Maître Draveur: "C'est sous le symbole des étoiles et des sapins, dit-il, que sont nés presque tous nos gens".

C'est une technique qui nous est particulière et nous détachons d'un article de Marius Barbeau sur l'Île aux Coudres paru dans "La Presse" de Montréal, 20 août 1938, le passage suivant qui a trait à l'origine de la fabrication de la couverture boutonnée.

"La boutonnie de Victoire Podnaud": Victoire Podnaud tira de son coffre bleu un couvre-pieds qu'elle nomma parresse boutonnie et le déploya devant moi. C'était un chef-d'oeuvre de son genre. Seul le génie inné, avec un sens parfait du dessin et des couleurs, peut créer de ces choses qui paraissent inexplicables.

"Comme la chaise, le couvre-pieds est unique, admirable. Je n'en avais pas encore vu de tel dans tout Québec. Dans un épais tissu de nuance crème fait au métier sont insérés de grands motifs tracés à main libre, dont l'ensemble forme une rhapsodie de vives couleurs dont la joyeuse pureté n'a pas été éteinte par le temps. Cette oeuvre domestique, quoique ancienne, semble aussi fraîche qu'au jour même de sa confection.

La plupart des sujets décoratifs, tirés de la tradition sont reconnaissables, Mais ici leur adaptation originale est frappante au point de faire oublier la source de leur inspiration. Des croix de Malte en quatre rangées encadrent des plantes dans des pots à fleurs et des chandeliers stylisés, une croix romaine isolée, d'un côté, et, de l'autre, un poisson si long et si maigre qu'il semblait symboliser le carême; enfin, un chevalier orné, si étrange, qu'il paraît tiré de l'Apocalypse. Ce brillant étalage de dessins rustiques, qui ressemble à une tapisserie, se répartit irrégulièrement sur tout le couvre-pieds avec un art consommé, tandis qu'une large bordure et des bandes intérieures faites de carreaux encadrent tout l'espace en le subdivisant en trois champs de décoration."

"Teintures végétales": Les couleurs de ce couvre-lit viennent de substances végétales - des plantes, des écorces d'arbres, des racines sauvages: par exemple, les racines de savoyanne et la verge d'or, dont on tire un jaune brillant; le cormier qui donne un gris bleu; l'écorce de cormier et le "bois de savanne" pour le brun, l'écorce de "laine" (érable mou) pour le bleu.

"Le rouge et les nuances de couleurs variées étaient tirées de pelures d'oignons, de feuilles de thé, d'écorces d'aune, d'oxyde de cuivre, de lessive, et de bois importé d'Amérique méridionale, tel le quinquina pour le rouge. Pour fixer la couleur, on trempait la laine teinte dans des mordants préparés à domicile, puis dans l'eau de source et l'eau salée de la mer. Ces procédés traditionnels rendaient la teinture tellement durable que le couvre-pieds de Mme Pednaud, bien qu'il ait quatre-vingts ans, est encore frais et brillant à tel point qu'en le voyant on a été tenté de se l'approprier. De fait, je l'achetai sur-le-champ pour le Musée national, et A.-T. Jackson, le peintre bien connu qui m'accompagnait, était anxieux de l'acquérir. J'ai découvert, à l'Île, au moins quinze vieilles "boutonnées" qu'on est fier de conserver à la Galerie et au Musée Nationaux du Canada, à Ottawa.

"Tout comme la borceuse des Mailloux, le couvre-pieds des Pednaud est une création artistique trop complexe pour être l'effet du hasard. Il a, certes, des antécédents et doit remonter à un genre de tissage maintenant oublié. Mais il était alors seulement possible de savoir que les Pednaud n'étaient pas seules à faire des "paresses boutonnées". Des vieilles femmes, pour la plupart apparentées les unes aux autres, en ont depuis longtemps tissé de semblables. Même les jeunes, cherchent à imiter leurs aînées, sans ruser: aussi bien qu'elles, en font encore, dans presque tout le comté de Charlevoix.

"Mais les teintures commerciales qu'on emploie aujourd'hui dans les portières et les couvre-pieds de la Malbaie, sont bien inférieures à celles d'autrefois, et on ménage la laine dans les tentures destinées aux touristes.

"Les Tisseuses de l'Île": Les tisseuses de l'Île ornaient autrefois leurs couvertures blanches de nœuds ou de petits boutons de coton à mèche de la même couleur, dont elles formaient de grands dessins conventionnels. Un jour, il y a à peu près cent ans, après des troubles politiques au temps d'une grande pauvreté, elles n'avaient pas les moyens d'acheter ce coton chez les marchands et elles durent utiliser la laine de leurs moutons. Une d'elles, peut-être une Pednaud ou une Mailloux, teignit la laine de ses moutons dans la teinture végétale pour donner aux brins tordus plus de consistance, puis elle l'ébouillanta dans l'eau salée. Les nœuds ou boutons qu'elle en fit dans un couvre-pieds, plus beau que tous les autres, était une véritable découverte qui fit époque dans le tissage sur l'Île. Les femmes émerveillées des nouvelles "boutonnées" de couleur renoncèrent au coton à mèche et, pendant au moins une génération, elles firent usage de laine teinte pour leur usage personnel et leur plaisir dans les plus beaux tissus qu'on ait fabriqués au pays. C'est à cette découverte déjà assez ancienne qu'on doit la "boutonnée" fort réputée, quoique inférieure, de la Malbaie.

"Il fut, toutefois, impossible d'apprendre des artisans d'où leur venait cet art à la fois rustique et raffiné, sinon qu'il s'était depuis longtemps transmis dans quelque famille de l'Île, en particulier chez les Pednaud et les Mailloux."

Le musée de L'École du Meuble possède plusieurs spécimens fort intéressants de cette première technique. Ces pièces anciennes nous permettent de constater malheureusement que la fabrication moderne dégénère et que l'on a perdu entre autres certains secrets de teintures végétales. Les couvertures anciennes conservent toute la limpidité de leurs couleurs même après un usage d'au-delà de cent ans.

On ne peut en dire autant des couvre-pieds modernes, qui sortent des ateliers ou des comptoirs d'aujourd'hui, comme le remarque fort à propos M. Marius Barbeau.

TOILE

La fabrication des toiles a considérablement diminué dans la province de Québec depuis ces derniers vingt-cinq ans bien que nous connaissions une renaissance de la culture et du traitement du lin, grâce aux efforts de l'École des arts domestiques et du Ministère de l'Agriculture. Une coopérative des producteurs de lin a été établie à Beaujeu, comté de Soulanges, qui fonctionne à la satisfaction des intéressés. Une autre société s'occupe des mêmes intérêts à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

On nous a affirmé sans que nous ayons pu vérifier le renseignement que certaines des premières récoltes de Beaujeu avaient été vendues presque en totalité, brutes à l'Etat d'Irlande, sous prétexte que le lin ne pouvait être convenablement traité dans notre province.

Nous ne pouvons pas souscrire à cette affirmation. Nous avons eu l'occasion de voir plusieurs articles fabriqués avec du lin cultivé et traité dans notre Province. Nous admettons volontiers pour satisfaire les difficiles et les snobs, qui ne se contentent que de ce qui sent l'exotisme, que ce lin n'a peut-être pas la finesse des toiles d'Irlande, mais que tel quel, il est plus que convenable. Nous avons à la mémoire certaines nappes somptueuses soigneusement examinées et admirées par nous dans la région de Chicoutimi et de Rivière du Loup; le lin était 100% un produit de Québec. Si nous avions l'outillage voulu, nous pourrions produire une matière première pour satisfaire les plus exigeants. L'expérience de M. Alfred Simard de S.-Epiphane, comté de Rivière du Loup, le prouve suffisamment. J'emprunte ici les notes de M. l'abbé Albert Tessier: "Cultivateur éveillé, cultivant deux acres de lin, il décide un jour de s'équiper pour le traiter mécaniquement. Une visite à Ste-Anne-de-la-Pocatière lui révèle les façons de procéder et le met au courant de l'équipement requis. Il s'organise de façon rudimentaire, mais fort ingénieuse, tellement que des voisins lui apportent leur lin. Après un an, il doit se construire une bâtisse spéciale, à l'écart, pour éviter les risques d'incendie.

"Il possède une brayouse fabriquée avec des cylindres en fonte pris dans un moulin à vent. Ces cylindres trop friables devront être remplacés. Ils ne donnent plus satisfaction. En plus de cette brayouse, M. Simard possède une écocheuse et une batouse.

"Après deux ans seulement, il a des clients dans toute la région. Sans publicité autre que celle des clients, il reçoit du lin à traiter des paroisses suivantes: S.-Epiphane, 55 cultivateurs; S.-Arsène 32; S.-Modeste 9; S.-Paul-de-la-Croix 3; Ile-Verte 18; S.-Antonin 3; Rivière du Loup 2; S.-Hubert 5; Cacouana 3; S.-Honoré 2. Au total plus de 133 familles lui apportent, la deuxième année seulement de son exploitation, 1800 livres de lin à traiter,

"Si M. Simard pouvait se procurer des cylindres convenables il verrait encore sa clientèle grossir. Il charge onze sous la livre de lin prise à l'état brut et mise prête à filer. Ses clients sont très satisfaits. Ils sont tous revenus avec des amis qu'ils ont gagnés. Un cas d'initiative personnelle fort intéressante, M. Simard est jeune, très intelligent, débrouillard. Dix personnes à la maison: le père, la mère et huit enfants en bas âge. M. Simard vend de la filasse et de la graine de lin prises sur les deux acres qu'il cultive. Une acre donne environ \$25.00 de filasse et \$15.00 de graine. Culture plus payante que toute autre. Vend la filasse en couette trente cents la livre et la graine de lin, cinq cents. A repris du lin déjà brayé et écoché à Grand'Mère et l'a écoché de nouveau à la satisfaction des clients."

Il faut rendre à cette culture du lin toute sa noblesse et ne pas craindre même d'accorder des crédits spéciaux aux débrouillards, comme M. Simard, qui ont fait leurs preuves et qui cherchent par leurs modestes mais louables efforts à donner une autre armature économique à notre province, que celle des sentiers battus et de la routine.

La toile de lin fut une des premières industries domestiques de la Nouvelle-France; aujourd'hui, la toile de fabrication mécanique ne peut remplacer l'autre et les débouchés sont nombreux. Les articles fabriqués en lin trouvent toujours preneur. M. Laurent Côté qui tient un comptoir d'art domestique à Métis-sur-Mer nous a signalé qu'il n'avait jamais assez de nappes ou de serviettes de table ou de toilette pour satisfaire sa clientèle américaine. Mlle Léonie Laplante de Montréal nous a confirmé ce témoignage.

La tenture en toile de lin, la toile de lin pour la garniture des sièges, quel rôle ne peut pas jouer cette noble matière première dans l'habillement aussi bien que dans l'aménagement de nos demeures et les besoins de la sainte liturgie.

Les hôpitaux pourraient aussi faire une large utilisation de nos toiles de lin domestiques.

Nous ne saurions trop insister en terminant ce chapitre et réclamer énergiquement qu'on intensifie par tous les moyens possibles la culture du lin dans la Province de Québec.

Qu'on nous permette d'extraire ici un passage d'une lettre ouverte à "La Patrie" du 29 décembre 1938, appel auquel il nous est agréable de souscrire.

"On laisse à d'autres, d'en dehors du pays, le soin de retirer de larges profits en exportant chez nous des produits pour lesquels il existe un débouché tout fait, et un immense marché qui ne demande qu'à être exploité. Voici un exemple choisi entre plusieurs autres. Je veux parler de certains vêtements de lin. Je sais que presque partout on considère ce genre comme exclusif à la petite industrie, propre tout au plus aux métiers à tisser de quelques particuliers possédant une clientèle spéciale d'amateurs d'étoffe du pays, mais il n'en reste pas moins vrai que certains vêtements de lin, fabriqués par la grande industrie textile américaine, sont fort en demande. Sait-on, par exemple, que dans les hôpitaux, les chirurgiens, presque sans exception, se revêtent de pantalons et de chemises de lin lorsqu'ils font une opération? La raison? Le lin a une propriété spéciale que ne possèdent ni le coton, ni la laine: il absorbe la sueur et rend les refroidissements impossibles. Qu'on s'informe aux médecins de la chose. Ces derniers, qui s'y connaissent et qui sont exposés plus que tous les autres aux refroidissements à cause de la chaleur torride des salles d'opérations, ne prennent pas de risques. On comprend facilement que les étoffes de lin soient donc précieuses comme sous-vêtements à cause de cette caractéristique. Et il existe effectivement de ces sous-vêtements, mais dans aucunes grands magasins. Une seule maison à Montréal, sauf erreur, en a l'agence. Pourquoi? Parce que le produit est peu connu et ensuite parce qu'il est rendu dispendieux à la suite de l'importation qui doit en être faite.

"On commence chez nous à refaire, sur une échelle satisfaisante, la culture du lin, après l'avoir fort négligée, malgré ses multiples avantages. N'y a-t-il pas là toute une industrie à exploiter? Si des hommes d'affaires s'avisèrent de manufacturer des vêtements de lin, cette culture ne s'intensifierait-elle pas? Et l'on sait que la province de Québec cultive un lin qui n'a pas son égal ni en Amérique, ni en Europe. Sans compter que ce lin a de nombreux sous-produits fort en demande sur le marché. À quand une initiative de ce genre? Voilà, dans le domaine industriel, une porte ouverte que personne ne semble vouloir franchir. Que veut-on de plus qu'un produit en demande et un marché tout prêt où la concurrence n'existe pas? Situation privilégiée, inespérée, inexistante dans l'industrie. Ceux des nôtres qui ont du capital en profiteront-ils? Cela vaudrait tellement plus que de se lamenter sans cesse que nous arrivons trop tard et que nous ne pouvons plus rien faire".

Signé: DEMETRIUS BARIL

COSTUMES DE SPORT

Flanelle-Makinaw

Les remarques que nous avons faites pour le tissage en général s'appliquent ici pour la flanelle et les étoffes à makinaw. Dans un pays où les sports d'hiver se développent avec une étonnante rapidité, pourquoi ne pas développer l'industrie des costumes de sport qui aient un caractère canadien-français. Ici, je n'entends pas parler aveuglément comme certains patriotes mais je me base sur l'exemple du tyrol autrichien qui a adopté un costume national dans un pays montagnard.

Est-il assez stupide de voir nos jeunes snobs de la province de Québec faire du ski dans les Laurentides avec un chapeau garni d'une plume pseudo-tyrolienne, vêtus d'une chemise de flanelle anglaise quand nous pourrions trouver sur place dans nos campagnes des pièces de flanelles tout à fait propices à la confection des chemises de sport. Il en est de même des coupe-vent qui pourraient être taillés dans ces belles étoffes de "makinaw" que de trop rares ouvrières sont habiles à confectionner.

Allons-nous cesser d'aller copier les étrangers et allons-nous plonger pour de bon et une fois pour toutes en plein cœur de ces problèmes qui seraient les meilleures formes d'achat chez nous qu'on puisse souhaiter.

Nous avons la ceinture fléchée qui nous était bien caractéristique, une forme d'artisanat bien à nous. Le secret de sa fabrication a été perdu à peu près. On prétend l'avoir retrouvé bien que nous n'ayons vu à date que des spécimens de très pâles imitations des plus médiocres.

Nous semblons nous être désintéressés de toutes ces choses avec d'autant plus de nonchalance et de laisser-aller que ce sont les étrangers qui se sont empressés de nous rafler ce que nous méconnaissions. Les plus belles collections de ceintures fléchées sont aujourd'hui détenues par un anglo-canadien de Toronto et par le musée de la même ville.

Madame Dery qui dirige à Montréal un atelier de tissage: "Les rouets qui chantent" nous a fait voir un costume de ski fabriqué d'étoffe du pays qui n'a rien à envier à ceux d'outre-mer ainsi que des ceintures de sport fabriquées avec de la catalogne et garnies de boucles de bois rehaussées de peinture à l'émail. Voilà une innovation!

Ces costumes ont été dessinés par M. Roger Larose "Regor", ancien élève de l'École des Beaux-Arts, qui s'est lancé dans le dessin de couture avec succès! Il s'est inspiré pour ces costumes des ornements indiens de nos anciennes tribus. L'exécution en laine tricotée est séduisante, cette formule mérite d'être retenue.

Lors de la revue de modes organisée à Montréal, l'automne dernier par la revue "Paysana" que dirige Mme Françoise Gaudet-Smot, on a présenté des costumes de sport dont le goût était indiscutable. Les ouvrières fabriquent en général assez bien la flanelle qui sert à faire de confortables chemises pour les hommes de chantier. En variant les modèles on en ferait d'attrayantes chemises de sport. Le "Makinaw" n'est pas toujours bien fabriqué. Nous en avons vu une superbe pièce à Sainte-Félicité, Co. de Matane, et dans le comté de Rivière du Loup, mais c'est l'exception. Voilà une technique à développer.

MATIÈRES PREMIÈRES

LAINES

La laine domestique, nous l'avons signalé au chapitre du tricot, suffit à peine aux besoins de la maison et à des travaux de tissage. Finie la légende qui voulait que notre laine ne fût bonne qu'à être échangée brute contre de mauvais coupons d'indienne ou autre camelote de même acabit!

D'ailleurs où l'on a su conserver les traditions, il n'a jamais été question de cette histoire inventée de toute pièce. Un fait est certain: les pièces d'étoffe tissées uniquement avec notre laine sont supérieures à

l'usure que les étoffes confectionnées avec les laines provenant du commerce. Le signataire de ce mémoire parle d'expérience personnelle.

Actuellement, on ne fait pas l'élevage du mouton d'une façon suffisante pour répondre à la demande nécessaire de laine. Ceux qui élèvent les moutons gardent leur laine pour les besoins domestiques. Rares sont les familles qui font des envois à la carderie dans un but commercial.

Si les arts domestiques étaient intensifiés le moins, il faudrait pousser l'élevage du mouton et réclamer les services d'un expert qui serait chargé d'enseigner la pratique de la tonte comme cela se fait en Ecosse, par exemple, où la laine, suivant la provenance des différentes parties de l'animal, est sélectionnée soigneusement d'après sa longueur, pour des besoins déterminés. Plusieurs agronomes nous ont affirmé que si le fléau des chiens était réglé une fois pour toutes, qu'il serait facile de trouver les moyens à prendre pour l'élevage du mouton en dépit des problèmes techniques que cela susciterait quant aux conditions de climat, d'hivernage etc...

En encourageant l'élevage du mouton, ce qui pourrait se faire sur une haute échelle en Gaspésie, dans les Laurentides et ailleurs, il faudrait à tout prix prendre les mesures nécessaires pour enrayer ce fléau des chiens. La veille de notre passage à Grosses-Roches, en août dernier, le Curé Alfred Morin nous confiait qu'un de ses paroissiens s'était fait dévorer 19 moutons.

Cette plaie est générale et il n'est pas de coin de la province où l'on nous ne ferait pas part des mêmes constatations. Il est alarmant de penser que l'on ait jamais énergiquement sévi contre de tels abus.

Et pendant ce temps, nous perdons certainement une source de revenus considérables; les plus enthousiastes viennent à se décourager devant des pertes aussi lourdes. Comme ces méfaits sont généralement accomplis la nuit, la part de responsabilité est difficile à établir même si souvent les doutes sont des réalités presque indiscutables.

Il faut secouer l'inertie et prendre les mesures qui s'imposent. Il n'est pas de constatations plus alarmantes, de facteur plus nuisible au développement de notre artisanat rural. Si celui-ci doit être basé sur la production d'abord de la matière première, il est inutile de disserter plus longtemps pour convaincre les autorités compétentes que des mesures sévères s'imposent. Les plus endurcis devraient facilement comprendre que, même s'ils ont à en souffrir, il s'agit en définitive de leur bien ou en tout cas de l'intérêt général qui doit toujours passer avant l'intérêt particulier.

Au moment où nous rédigeons ces lignes, on nous communique une lettre ouverte parue le 17 janvier 1939 dans le "Bulletin des Agriculteurs" intitulée: "Protégeons nos moutons contre les chiens". Il nous fait plaisir de l'inclure dans notre rapport puisqu'elle souligne d'une façon péremptoire notre argument à ce propos.

"Monsieur le Rédacteur,

"Je suis d'accord avec votre lecteur, Sorisarap, qui signale une décadence dans l'élevage du mouton du Québec et suggère aux autorités de prendre les moyens nécessaires pour raviver cette industrie qui pourrait rapporter, aux cultivateurs, des revenus substantiels.

"Il demande de la protection contre la destruction des troupeaux par les chiens. Ce n'est pas demander que l'on détruise tous les chiens, car nous savons apprécier les bons chiens. Mais ces chiens errants à moitié nourris, infestés de puces, qui ont été négligés depuis leur naissance et qui sont obligés de faire la chasse pour trouver à manger; ainsi que ceux qui sont tueurs par nature, ne devraient pas être tolérés.

"Nous, les éleveurs de moutons du Québec, nous avons bien le droit de recevoir du gouvernement une protection convenable, qui nous permette de poursuivre cet élevage sans crainte de se lever, un bon matin, et constater qu'au cours de la nuit notre troupeau a été décimé par des chiens meurtriers. Ce n'est pas exagéré de dire que des centaines de cultivateurs se trouvent dans cette impasse à tous les ans.

J'en connais personnellement un grand nombre qui ont abandonné cet élevage pour cette raison. D'autre part, j'en connais un petit nombre, très habiles avec la carabine, qui font la chasse aux chiens régulièrement et de cette façon évitent des pertes.

"La Société des Eleveurs de Moutons de la Province a approuvé, plusieurs fois, des résolutions demandant au gouvernement de faire des règlements qui accorderaient la protection si nécessaire. Il en fut pour rien. Est-ce que nos députés, à l'assemblée législative, vont continuer à refuser de donner à ces demandes une considération sérieuse et favorable? On nous apprend que, pour avoir des lois appropriées, il faudrait faire des changements dans le Code municipal. Eh bien! si ces changements sont nécessaires; il est grand temps qu'on les fasse. A quelle fin dépenser des sommes considérables pour encourager l'achat de béliers pur sang, de l'argent pour des campagnes contre les parasites et le temps des agronomes si l'on ne protège pas nos troupeaux contre ces déprédations causées par les chiens.

"Il arrive parfois que je me demande si nos cultivateurs eux-mêmes ne sont pas responsables de cette inertie chez notre Gouvernement? Abandonnent-ils cet élevage profitable, plutôt que porter plainte à leurs députés? J'ose croire qu'ils ne sont pas plus bêtes que leurs confrères ontariens qui, eux, reçoivent une protection appropriée parce qu'ils l'ont demandée.

"Faisons donc tous un effort spécial pour améliorer l'état des choses. Les éleveurs, les agronomes et les députés ensemble pourraient mettre la province de Québec à la tête de toutes nos provinces dans l'élevage du mouton parce que notre climat, nos terres et nos marchés sont favorables.

Signé: Un Mouton Canayen.

LIN

Le lin, nous l'avons dit, est une forme de culture qui était en train de disparaître complètement de notre province. La renaissance qui s'est accomplie dans le comté de Soulanges, à de Beaujeu et dans la région de la Rivière du Loup et de Ste-Anne-de-la-Pocatière mérite qu'on apporte une attention toute spéciale au développement de cette culture. Au Lac S.-Jean, région que nous avons rapidement visitée, on nous a fait également voir des nappes et autres articles en lin naturel et teint qui méritent le plus grand intérêt. Dans presque toutes les paroisses visitées, on cultivait autrefois le lin. On le filait et le tissait dans presque toutes les familles. Nous avons questionné de vieux marchands de la Gaspésie qui nous ont assuré que la toile de lin domestique servait de troc couramment il y a une trentaine d'années.

Plusieurs ouvrières que nous avons questionnées pour connaître les causes de la disparition de cette tradition, plusieurs ont malheureusement répondu qu'elles ne s'en occupaient guère parce que c'était trop d'ouvrage, que "les hommes trouvaient ça trop badreux"; d'autres, et celles-là sont nombreuses, nous ont assuré qu'elles ne demanderaient pas mieux que d'être initiées aux techniques de culture et de préparation du lin. (Voir nos remarques au sujet de la fabrication de la toile)

J'ai pris connaissance, dans les journaux, du mémoire adressé en lettre ouverte aux Ministres de la province de Québec, sur la culture du lin. D'excellentes idées y sont exprimées. Je ne partage pas son avis quant à la distribution d'octrois à tous les Cercles de fermières sans distinction, car dans certaines régions, on ignore tout de ce genre de travail. Il faudra y aller avec prudence. Intensifions les cours d'abord. Le besoin est plus pressant de ce côté. A quoi servirait de distribuer en masse du lin à des ouvrières qui ne sauraient pas le travailler.

CHIFFONS

TOILE DE JUTE

On ne manque généralement pas de chiffons ni de toile de jute pour la fabrication des tapis accrochés. Nos fermières toujours ingénieuses

savent tirer parti de tous les vieux chiffons et des vêtements usagés pour les assortir et les utiliser suivant leur nature. Madame Bonenfant qui tient un comptoir à Métis-sur-Mer possède l'art de savoir utiliser et assortir les chiffons. Nous avons vu là des tapis tressés et crochetés de toutes natures et pour les usages des plus utilitaires aux plus décoratifs.

Depuis l'avènement des bas de soie et des sous-vêtements de crêpe, on fabrique avec des tissus usagés des catalognes et des tentures que n'ont peut-être pas connues nos grand'mères mais dont l'attrait décoratif est des plus séduisants.

Ces débris de soie mêlés de cotonnades de toutes les couleurs donnent aussi un aspect particulier et non négligeable dans la confection des carpettes crochetées et de la catalogne spécialement destinée à la tenture. Et ici je m'élève contre la prétention de certains spécialistes qui soutiennent que les chiffons de soie ne doivent pas entrer dans la fabrication de la catalogne ou des tapis. J'ai même été témoin pour voir écarter certains travaux dans les jugements d'exposition parce qu'on avait mêlé de ces chiffons de soie aux cotonnades ordinaires qui seules étaient soit disant orthodoxes. Je pense au contraire que cette matière souligne certains points de la composition et la rend plus attrayante.

Nous avons été particulièrement heureux de voir au programme des Cercles de fermières la fabrication des couvre-pieds piqués qui, on le sait, sont fabriqués à l'aide de carreaux de chiffons de différentes couleurs et qui sont bien de tradition chez nous. On pourrait par le même procédé développer la tenture décorative et le panneau décoratif comme l'ont pratiqué et le pratiquent encore avec art les Egyptiens.

La toile de jute servant de fond aux carpettes provient généralement de vieux sacs utilisés sur la ferme. Quelques ouvrières achètent des modèles imprimés provenant de comptoirs postaux tels que Eaton, Dupuis Frères ou encore des revues spécialisées comme "Paysana".

COTON

Le coton servant de chaîne aux différents travaux de tissage est acheté à la balle dans les magasins locaux. Dans les régions visitées, le prix varie de 40 à 50 sous pour atteindre jusqu'à 60 sous la livre dans certains parties de la Gaspésie. Ces prix nous semblent excessifs. Ceux de Nilus Leclerc en particulier qui tient un comptoir à l'Islet Station où le coton varie de 59 à 83 sous la livre et la laine à tisser de \$1.48 à \$2.00 la livre.

Quand on songe que les travaux d'art domestique sont vendus à des prix relativement modiques on se demande à quel revenu équitable peuvent travailler les ouvrières. C'est pour cette raison que nous réclamerons une coopérative d'achat qui pourrait être organisée sous l'égide des Cercles de fermières et qui réduirait le prix de la matière première et partant celui de la production.

VIEILLES TECHNIQUES

Quelques-unes de nos vieilles techniques, nous l'avons signalé, notamment pour la ceinture fléchée et le crochetage en coquille sont à peu près disparues. Nous venons de parler du couvre-pieds piqué; on ne fait plus cet article d'une façon aussi savante qu'on le faisait autrefois. Il faudrait pendant qu'il en est temps encore, faire parler les vieilles et recueillir toutes leurs recettes et les procédés d'antan.

M. Clarence Gagnon qui s'est intéressé et s'intéresse encore si vivement à nos arts domestiques nous disait qu'autrefois les ouvrières de la Baie S.-Paul mêlaient du poil de vache à la laine destinée à la confection des tapis, poil qu'elles recueillaient à la tannerie lorsqu'on en débarrasse les peaux. Cette matière donnait ainsi à leurs produits une texture et une qualité vraiment épatante. Il serait indispensable si l'enquête doit se poursuivre, comme nous l'espérons, d'apporter un soin tout particulier à recueillir des vieilles "leurs secrets d'autrefois". Ce travail serait surtout intéressant pour la région autour de Québec; la côte de Beaupré, Charlevoix, l'Île aux Coudres, etc...

Il est incontestable que malgré une renaissance réelle, nous avons rétrogradé et que rien ne vaut encore les anciennes méthodes et façons de faire, quitte à les améliorer s'il y a lieu, mais nous croyons que ces cas sont plutôt rares.

TEINTURES

C'est l'un des vices le plus grave de l'insuccès de nos arts domestiques. Voilà encore où l'inventaire précis des vieilles recettes d'autrefois donnerait des résultats inattendus et merveilleux. Les ouvrières se donnent généralement beaucoup de mal dans la préparation des teintures; le livre de M. Bériau ne semble pas apporter tous les résultats que donne véritablement son livre sur le tissage. On se plaint qu'il contient des recettes trop compliquées, qu'on y recommande trop d'ingrédients coûteux ou inconnus. Je suis incompetent pour juger. Les "anciens" avaient peut-être une gamme de couleurs moins imposante qu'aujourd'hui. Une chose reste certaine: après cent ans les tons sont aussi limpides aussi vifs que s'ils sortaient des mains de l'ouvrière.

Madame Gagnon de Sainte-Agnès de Charlevoix, mère de M. l'abbé Gagnon, prêtre retiré au presbytère de la paroisse, nous a confié que le mordant d'alors n'était pas compliqué, et bien efficace. On se servait tout simplement du contenu des vases de nuit. Cette bonne vieille de 80 ans, nous a fait voir des "boutonnées" qui n'avaient pas l'air d'avoir souffert d'un tel traitement et dont les rouges et les bleus avaient conservé leur belle et vivace coloration.

Mme Gagnon que nous taquinions sur son procédé rudimentaire ajoutait en souriant, pour nous tranquilliser, qu'elle n'avait jamais "au grand jamais utilisé d'urine de bête puante".

Il nous semble que le problème devrait être étudié soigneusement par notre Office des recherches scientifiques. Voilà un problème pratique et qui mérite de retenir notre attention. Nous avons une quantité considérable de plantes, d'arbres et d'arbustes qui peuvent nous fournir tous les pigments nécessaires.

On nous informe qu'une suédoise, Mme Bang, qui fut autrefois attachée au service de la "Canadian Handicrafts Guild" et maintenant chargée de l'atelier de tissage chez Henry Morgan est une teinturière de grand talent, une véritable virtuose, qui sait tirer de nos plantes les plus répandues des gammes de couleurs qui n'ont rien à envier à toutes les teintures chiniques. Son nom mérite d'être retenu et à plus forte raison ses services.

L'affreux étalage que l'on fait des tapis sur la corde à linge, en guise de publicité, nous démontre bien que les teintures qu'elles soient "Diamond", "Solex" ou "Ampolina" ou autres ne tiennent pas. Les touristes qui se laissent prendre une fois doivent constituer de bien mauvais propagandistes de nos arts domestiques.

Des gens dignes de foi nous ont affirmé que même les laines achetées par les commerçants d'arts domestiques qui fournissent la matière première aux ouvrières, même les laines ne gardent pas leur couleur après une certaine exposition à la lumière ou des lavages répétés.

Dans tous les pays où l'art du tapis est une industrie nationale, c'est la teinture végétale qui est utilisée dans la préparation des matières premières. Il n'y a rien comme ces teintures pour conserver le coloris fidèle aux modèles exécutés.

Le problème de la teinture est un problème à étudier et à résoudre.

MODELES

Qu'il s'agisse des tapis ou de tout autre travail de tissage domestique les remarques que nous ferons ici sont générales et s'adressent autant à l'un ou à l'autre genre.

Nos ouvrières manquent de goût; leurs modèles sont souvent affreux et presque toujours quand il s'agit des tapis en particulier. Je m'excuse de ne point partager ici l'opinion de certains spécialistes des arts domestiques qui prétendent qu'on doit laisser l'inspiration aux ouvrières dans la fabrication de leurs modèles. Je ne conteste pas que parfois la naïveté et l'inspiration de certains sujets nous valent des petits chefs-d'oeuvre du genre. Dans la plupart des cas, c'est l'exception. Et dans la plupart des cas aussi on s'est inspiré d'un mauvais document pour essayer vainement d'en tirer quelque chose.

Que de fois n'avons-nous pas vu des modèles de très bon goût que des fermières avaient essayé d'améliorer à leur façon! Les carpettes exécutées avec soin étaient tout simplement gâchées pitoyablement autant qu'inconsciemment. Nous référons les lecteurs de ce rapport au dossier de Rimouski où ils verront à ce sujet un exemple des plus typiques.

Le modèle parfaitement exécuté est une reproduction de tapis ancien, probablement oriental à dessin géométrique. Pour agrémenter sans doute la composition qu'elle trouvait trop monotone, l'ouvrière a ajouté au centre une mignonne corbeille fleurie qui a l'air de détonner lamentablement dans ce décor peu préparé pour elle.

On ne peut réclamer de notre classe rurale une sûreté de bon goût, pas plus qu'une éducation artistique. Dans tous les pays où l'on se préoccupe d'arts domestiques, il y a des écoles qui forment spécialement des ouvrières à la fois à la technique et à la création. Ces ouvrières sont ensuite réparties dans différents centres où elles dirigent à la fois la production et assurent la création de modèles.

Nos professeurs actuels qui vont dans les campagnes n'ont que la formation technique. Un petit nombre d'entre ces femmes ou jeunes filles, nous révèle notre enquête, donnent des conseils sur le choix et l'agencement des couleurs; elles sont encore moins formées pour la création, ne travaillent que sur des modèles, toujours les mêmes, choisis par l'école des Arts domestiques.

Dans toutes les expositions, nous rencontrons les mêmes modèles et cela crée une monotonie insupportable. Nous ferons à ce sujet d'importantes recommandations au chapitre de l'enseignement et de la coordination de nos divers enseignements.

Il faut ajouter pour être complet que certains marchands ou tenanciers de comptoirs fournissent eux-mêmes des modèles aux ouvrières. A ce propos, il faut louer les efforts de Laurent Côté de Métis-sur-Mer, de Alcide Bergeron de Pointe-au-Pic et Mme Alonzo Plourde de Rivière-du-Loup. On ne peut en dire autant de Jos. Couturier qui fait exécuter des tapis par les ouvrières de S.-Urbain, comté de Charlevoix, dont les modèles ne sont point particulièrement séduisants, ni de dessin, ni de couleur.

Jean Palardy, jeune artiste-peintre de talent, a, par contre, fait exécuter d'après ses cartons, des tapis qui font partie de la collection Henry Morgan & Co. Ltd. de Montréal. Ces tapis sont en tout point remarquables quant à la composition et quant à la facture. L'Ecole du Meuble avait la plaisir d'en exposer quelques-uns en janvier 1939, à l'occasion de la participation du Ministère du Commerce et de l'Industrie, à l'Exposition hôtelière tenue à l'hôtel Mont-Royal. Voilà un artiste qui a bien compris la technique et qui mériterait qu'on s'intéressât à lui.

Signalons aussi l'excellente initiative de Mme Françoise Gaudet-Smet qui, il y a quelques années, a fait dessiner par un artiste de Montréal, M. Maurice Raymond, un album de modèles de tapis crochetés avec indication des couleurs à employer et qui rend de précieux services pour un prix d'achat très modique. Avec le service de la revue qu'elle a fondée "Paysana", Mme Smet donne des conseils judicieux aux fermières, oeuvre que poursuit concurremment "Le Bulletin des Agriculteurs".

Nous allons suggérer que "Paysana" devienne la revue officielle des Cercles des fermières. Le Ministère de l'Agriculture a prévenu notre désir en accordant à "Paysana" un octroi de \$500.00 pour lequel il doit être félicité chaleureusement.

Sans que cela en coûte davantage à la Province, il serait, il me semble, facile d'exiger de nos Ecoles des Beaux-Arts et des Arts appliqués qu'elles fournissent chaque année un certain nombre de modèles qui seraient mis à la disposition de nos fermières et fréquemment renouvelés afin d'éviter les trop grandes répétitions et la monotonie. L'Ecole des Arts domestiques ne devrait plus se charger de la création de modèles, cela n'est ni de son domaine, ni de sa compétence.

On pourrait aussi accorder à quelques artistes de talent, qui on le sait, vivent si maigrement de leur art en notre pays, des bourses de séjour dans certaines régions de notre province durant la belle saison, à condition qu'ils en rapportent quelques études qui serviraient à la composition de cartons.

Tous ces principes sont pratiqués couramment dans les pays renommés pour leur artisanat. Il s'agirait de les appliquer avec les adaptations qui conviennent à notre pays.

On nous répondra que l'Ecole des Arts domestiques fait déjà le service de certains cartons à quelques ouvrières qui en font la demande. Sans vouloir déprécier les louables efforts faits dans ce sens par cette institution qui fait certainement tout ce qu'elle peut et avec la meilleure bonne volonté, nous nous permettrons de faire remarquer que ces cartons que nous avons pu voir dans les campagnes notamment à Notre-Dame du Lac, sont très mal conçus pour la fabrication du tapis.

L'art de composer les cartons ne s'improvise pas, Il demande un esprit de simplification et de stylisation à la fois que seule confère une culture adéquate.

COLLABORATION

Nous regrettons, sans en connaître les causes, que les élèves féminins des Ecoles des Beaux-Arts de Québec et de Montréal aient toujours été systématiquement exclues de l'Ecole des Arts domestiques de Québec. Et si nous nous permettons de faire cette remarque, ce n'est pas dans le but d'être désagréable, mais pour qu'une étroite coopération et collaboration s'établisse le plus tôt possible entre les institutions se complétant et devant se compléter inévitablement l'une l'autre.

On nous affirme même, bien que nous n'ayons pas vérifié le renseignement, que seules quelques élèves de certaines écoles ménagères de la Province sont admises à suivre des cours à l'Ecole des Arts domestiques de Québec. On nous a précisé qu'il s'agissait de l'Ecole Ménagère de S.-Pascal et des Ecoles ménagères provinciales de Montréal. Certes, ce n'est pas de notre part que viendra le reproche d'une sélection nécessaire, indispensable. Qu'on réclame une formation, une solide formation antérieure -très bien- mais il n'est pas permis à une institution de fermer systématiquement ses portes à ceux qui ont du mérite, du talent et un esprit leur permettant de développer de réelles aptitudes.

FORMATION DES PROFESSEURS

Il nous semble indispensable que l'on exige désormais des professeurs que l'on aura à nommer au service d'économie domestique une formation, un entraînement à la fois théorique et pratique, technique et artistique.

Ces positions ne devraient plus être accordées uniquement au mérite ou par influence extérieure mais les titulaires devraient posséder un diplôme d'entraînement spécial qui seul leur permettrait d'occuper ces postes et d'en faire une carrière. Et cet entraînement ne peut pas se faire en quelques semaines, ni en quelques mois, mais demanderait au moins trois ou quatre années de solide formation.

Nous ne critiquons pas encore une fois le passé. On a fait pour le mieux et de bonne foi. S'il s'agit cependant d'organiser sur une base définitive, si l'on est convaincu que l'improvisation en tout doit cesser une fois pour toutes, il faut bien en arriver à certaines conclusions, à certaines suggestions et à certaines réalisations.

De la mésentente entre l'Ecole des Arts domestiques de Québec et l'Ecole des Beaux-Arts de Québec a surgi, cette année, une organisation de l'enseignement du tissage à l'Ecole des Beaux-Arts. Or dans la même ville, nous avons maintenant deux endroits où l'on peut apprendre à tisser. Cela est une profonde erreur, il s'ensuit des dédoublements coûteux et inutiles.

Le Ministère de l'Agriculture a eu des initiatives heureuses, a fait preuve d'un intérêt véritable vis-à-vis de la classe agricole. Avec l'aide de ses agronomes, dont nous admirons le dévouement, il a contribué au développement des méthodes techniques appliquées à l'agriculture. Nous savons que personne mieux que les agronomes ne connaît la classe agricole et nous n'avons pas l'intention de diminuer en rien ses prérogatives.

Nous lui contestons cependant la compétence de former les artisans surtout dans des spécialités où la partie artistique intervient pour une large part et où la science agronomique n'a rien du tout à voir.

Nous suggérons donc que ce Ministère continue à donner sous son patronage et sa direction les cours du service d'économie domestique que dirige M. Emile Gauthier tant qu'il s'agira d'un entraînement pour rendre service aux besoins purement domestiques. Nous convenons que pour donner ces sortes de cours, il est nécessaire de bien comprendre l'âme rurale. Il serait souhaitable que l'Ecole des Arts domestiques de Québec et l'Ecole des Beaux-Arts soient définitivement fondues en une Ecole des Arts appliqués, après entente avec la collaboration nécessaire du Ministère de l'Agriculture.

Quand il s'agit de l'intérêt général, les susceptibilités doivent disparaître et les cloisons étanches être démolies. Les élèves candidates à ces cours devraient être de préférence des élèves diplômées de nos Ecoles Ménagères ou bien montrer des dispositions réelles au point de vue technique et artistique, en même temps qu'une parfaite compréhension de notre mentalité et de nos problèmes ruraux.

Le goût est une qualité qui se développe par la culture du dessin, de l'art décoratif, le maniement des couleurs, la connaissance des styles et de l'histoire de l'art; puis les applications pratiques seraient exécutées sur le métier non sans un stage préalable dans les laboratoires et les autres ateliers pour apprendre les méthodes de teinturerie, de filage, cardage et préparation des autres matières premières. Ces cours seraient donnés par des professeurs compétents. S'il y avait lieu d'aller les chercher à l'étranger pour une période déterminée, il ne faudrait pas craindre de le faire.

CARRIERES NOUVELLES

Les titulaires d'un diplôme après une période de trois ou quatre ans seraient vraiment compétents et pourraient non seulement se livrer à l'enseignement mais aussi à l'artisanat pour leur propre compte. Ces ateliers pourraient être ouverts autant aux jeunes filles qu'aux jeunes gens. Le tissage n'est pas particulièrement un métier féminin. Dans plusieurs pays d'Europe, il y a encore un grand nombre de tisserands et au Moyen-Age où on ignorait tout des secrets mécaniques, la corporation des tisserands était une des plus importantes.

Les candidats qui postuleraient un emploi pour enseigner passeraient ensuite sous la juridiction du Ministère de l'Agriculture qui serait déchargé de la formation des professeurs qu'il assume actuellement de son mieux mais dans les limites de ses moyens forcément insuffisants.

Réalise-t-on, maintenant, les résultats que donneraient des professeurs ainsi préparés avec une culture à la fois technique et artistique comme celle que nous préconisons.

Ils pourraient guider avec une réelle compétence et beaucoup mieux que ceux qui assument actuellement l'enseignement avec leur bonne volonté et leur dévouement, sans doute, mais avec aussi une formation forcément limitée. Et cette initiative d'orientation nouvelle dans les carrières ne serait que le début de tout un programme de collaboration et de coopération entre les diverses écoles dépendant de différents services gouvernementaux.

POTERIE, CERAMIQUE

Qu'on nous permette ici de signaler une autre lacune qui a trait à l'artisanat. L'Ecole des Beaux-Arts de Montréal a ouvert, il y a quatre ans, un atelier de céramique dirigé avec compétence par un de ses diplômés qu'elle a envoyé étudier à l'Ecole Nationale Supérieure de Céramique de Sèvres. M. P.-A. Normandeau, jeune décorateur de talent en est revenu diplômé et il a déjà formé quatre céramistes, dont l'un, M. Jacques Spénard des Trois-Rivières, installé dans sa ville natale, a déjà produit des oeuvres remarquables fabriquées avec de la terre de Deschambault, P.Q. Un autre, M. William Hutchison, a inauguré récemment un atelier du même genre à Montréal.

Or, l'Ecole des Arts domestiques de Québec a, elle aussi, toute une organisation de céramique dont M. Chochard est chargé. Celui-ci, un excellent technicien sans aucun doute, n'a aucun goût et produit des oeuvres plus que médiocres. Pourquoi M. Chochard ne deviendrait-il pas le collaborateur de M. Normandeau, ou à Montréal, ou à Québec, cela nous importe peu, mais qu'on cesse une fois pour toutes ces concours de rivalité et de dispersion des efforts.

Notre enseignement des Beaux-Arts doit être beaucoup plus dirigé vers les arts appliqués. Québec a commencé cette orientation et c'est tout à sa louange et à celle du Secrétariat de la province; il y a plus de carrières pour des tisserands, des céramistes, des feronniers, des menuisiers en meuble, des sculpteurs-ornementistes et des ébénistes que pour des peintres et des sculpteurs-statuaire pour lesquels le marché est plus ou moins fermé chez nous.

Donnons d'abord à nos jeunes gens avec une bonne formation artistique les moyens de subsister par l'initiation à un métier de leur choix et leur aidant durant les années difficiles à atteindre le grand art s'ils en ont le souffle inspirateur.

Et ainsi, nos Ecoles d'Arts et Métiers qui semblent vouloir développer une politique de régionalisation de l'enseignement suivant les besoins et la matière première pourront servir de centre d'orientation pour les plus grandes écoles spécialisées.

Il serait aussi souhaitable que des bourses soient accordées à des sujets particulièrement doués et résidant dans les petits centres où ils auraient fait un début d'apprentissage pour leur permettre de se spécialiser dans les grandes Ecoles Techniques, l'Ecole du Meuble ou, s'il y a lieu, des Arts appliqués. En parlant de ces Ecoles nous arrivons à l'étude d'un chapitre particulièrement important: l'artisanat masculin.

L'ARTISANAT MASCULIN

Il est pratiquement nul dans la province de Québec, inexistant dans les régions que nous avons visitées. Il y avait autrefois une infinité de petits métiers pratiqués avec art et succès. Aujourd'hui, on rencontre quelques très rares menuisiers et charpentiers connaissant leur métier à fond. On ne rencontre plus guère que des forgerons à peine aptes à forger les chevaux et à fabriquer quelques ferrements plus ou moins habilement. Les tanneurs se font de plus en plus rares; les sculpteurs sur bois ont à peu près disparu de même que les cordonniers, les potiers, etc...

On a perdu la tradition en perdant la tête dans la course folle au veau d'or. On a préféré l'exode vers les villes, vers les filatures de la Nouvelle-Angleterre et nous ne sommes pas loin de devenir un peuple de gueux si l'allure continue de ce train.

D'ailleurs les allocations de chômage distribuées dans nos centres urbains sont beaucoup plus éloquents et alarmantes que les tableaux les plus sombres que nous pourrions brosser.

Dans les régions visitées et particulièrement dans les régions de Kamouraska, Témiscouata, Rivière du Loup, l'Islet et même Rimouski, Matapédia et Matane, nous avons constaté que de moins en moins on aura besoin de main-d'oeuvre l'hiver, par suite d'une exploitation trop intensive, beaucoup

trop intensive de nos ressources forestières sur-exploitées.

On n'aura pas d'autre alternative que l'artisanat et l'agriculture si l'on désire stabiliser la situation économique de ces régions et éviter les perturbations qui s'annoncent.

Il y a cinquante ans, notre population paysanne était de 75%; il y a vingt-cinq ans, elle était de 56%; elle n'est plus aujourd'hui que de 36% et ces chiffres sont approximatifs.

Il faut donc, comme nous l'avons dit plus haut, orienter les jeunes vers des carrières qui leur permettront de gagner honorablement leur vie, vers l'artisanat et vers les petites industries locales à base d'agriculture familiale.

Et cette conclusion n'est pas seulement une impression. Elle s'appuie sur les réflexions que nous avons entendues et sollicitées des jeunes gens avec qui nous avons causé, sur les aptitudes qui nous ont été révélées au cours de nos randonnées. Nous le notons plus haut. Les aptitudes sont nombreuses et avec des riens nos gens savent tirer des partis ingénieux.

On pourra s'en rendre compte dans les notes que nous incluons dans ce mémoire et qui ont été recueillies, il y a déjà sept ans, alors qu'en compagnie de M. Paul Gouin, nous avons entrepris, à nos frais, une enquête personnelle dans la région de la Malbaie et de ses environs.

Nous espérons beaucoup de l'aide que nous apporteront dans ce sens les cours de l'entente "Bilodeau-Rogers". Il est important que des centres soient organisés sans délai dans nos gros villages ou chefs-lieu de comtés, suivant les besoins et les aptitudes révélés. Qu'on ne perde point de vue surtout qu'il est indispensable de régionaliser l'enseignement. Nous ne saurions trop insister pour que ces cours, au début du moins, servent à l'orientation professionnelle et qu'on prévoie les cas où les sujets les plus doués puissent avec l'aide de différents plans poursuivre par la suite leurs études dans des écoles spécialisées suivant les aptitudes manifestées par les candidats.

L'Artisanat, nous direz-vous, peut-il faire vivre son homme? Les deux cas les plus typiques que nous ayons à la mémoire se trouvent justement, dans le comté de S.-Jean Port-Joli. -

A la suite de Bourgault et de Loclerc, je citerai d'autres exemples qui ne sont pas précisément choisis dans les régions visitées mais qui n'en constituent pas moins des exemples frappants me permettant d'établir solidement les arguments de ma thèse.

MEDARD BOURGAULT ET SES FRERES

Il s'agit de Médard Bourgault et de ses frères Jean et André qui maintenant aidés de leurs neveux et nièces sont en train de créer toutes les demandes qui leur sont faites.

Fait intéressant, ils sont maintenant lancés dans la sculpture religieuse. Ils continuent ainsi une tradition qui datait des débuts de nos origines religieuses quand le vénérable Mgr de Montmorency de Laval prit l'initiative de fonder l'École des Arts et Métiers de S.-Joachim. On trouvera en appendice une étude spéciale sur les Bourgault. Qu'on nous permette d'insister ici sur le fait que cette famille de sculpteurs sur bois vit uniquement de son métier, à la campagne qu'elle ne veut pas quitter et que son art est essentiellement paysan, inspiré des scènes qu'elle a constamment sous les yeux. Selon le témoignage de certains critiques d'art, les dernières œuvres de Médard Bourgault sont dignes des œuvres des meilleurs artisans qui ait produits la Province de Québec.

Fait à noter aussi pour bien indiquer la nécessité d'organiser l'orientation professionnelle, ce n'est qu'un pur effet du hasard qui nous a révélé Bourgault et qui a permis qu'il puisse exercer désormais le métier pour lequel il avait des aptitudes exceptionnelles.

EUGENE LECLERC

Le cas d'Eugène Leclerc de S.-Joan Port-Joli est également des plus typiques. Ce fabricant de petites goëlettes et de bateaux n'a trouvé sa voie que par un pur effet du hasard comme son concitoyen Bourgault. Leclerc fabrique aujourd'hui avec sa femme et ses onze enfants, qui ont chacun leur spécialité, des centaines de petites goëlettes que s'arrachent les touristes de passage.

Leclerc a même trouvé des imitateurs dans son propre village. Il fait très bien sa vie et ne regrette en rien son ancien métier de navigateur qu'il avait dû abandonner à la suite d'un accident.

ART INDIEN
VANNERIE

On sait que les Indiens sont habiles dans la fabrication des paniers et de divers travaux de toutes sortes de même que dans la confection d'objets en écorce de bouleau spécialement. Voilà des métiers que l'on pourrait facilement développer peut-être pas sur une grande échelle mais qui pourraient être d'un revenu convenable à ceux qui le pratiqueraient. Nos comptoirs d'arts domestiques pourraient en écouler un certain nombre auprès des voyageurs qui désirent rapporter un souvenir peu coûteux.

Nous avons rencontré, encore dans le comté de l'Islet, une famille du nom de Jean-Baptiste Dubé de S.-Pamphile qui fabrique des paniers en "hors rouge" d'une solide facture à un prix fort convenable. Ceux qui se spécialiseraient ainsi dans la vannerie pourraient fort à propos pratiquer l'ancien rempaillage des chaises en écorce d'orme ou autre matière qui donnait aux sièges de nos campagnes un aspect si caractéristique.

Dans la région de la Gaspésie nous n'avons rencontré que quelques Indiens offrant en vente des articles de vannerie. Il y a donc de ce côté quelque chose à développer.

Je me suis toujours demandé pourquoi on avait négligé l'enseignement de cette technique simple dans notre pays, quand aux États-Unis on l'enseigne dans les écoles élémentaires de garçons et de filles.

C'est une excellente méthode pour former le goût par l'agencement des différentes couleurs qui peuvent réaliser des compositions charmantes. Nous nous demandons même si ce ne serait pas une excellente initiation aux techniques du tissage dont les principes fondamentaux de croisés doivent certainement trouver des applications. Les Indiens de notre pays nous ont ouvert la voie pourquoi ne pas en profiter et continuer pour nous ces traditions qui disparaissent de plus en plus.

FERRONNERIE D'ART:

- a) Les Frères Lebrun et la p'tite Forge des Trois-Rivières
- b) Gilles Beaugrand-Champagne de Montréal.

Nous avons dit que nous n'avions plus que des forgerons bons à peine à ferrer les chevaux. Cependant, il y aurait tout un marché pour le bibelot en fer forgé.

On trouvera annexées des notes sur les débuts de l'organisation des Frères Lebrun des Trois-Rivières qui à leur sortie de l'École Technique des Trois-Rivières se sont établis à leur compte et fabriquent avec l'aide de leur professeur des articles de fer forgé qui sont une innovation pour notre artisanat.

Si les Lebrun avaient seulement le sens des affaires et comprennent que leur intérêt réside plutôt dans la fabrication de ces petits articles que tous les amateurs réclament plutôt que dans l'exécution de gros contrats pour lesquels ils sont peu préparés, ils feraient d'intéressantes affaires. Leurs articles dessinés la plupart du temps par le jeune artiste Henri Beaulac sont attrayants et les amateurs les enlèvent rapidement. La récente exposition provinciale a démontré qu'ils auraient un marché favorable en dehors de leur région.

ORFÈVRIÈRE

Il faut signaler aussi comme artisan orfèvre et ferronnier Gilles Beaugrand-Champagne de Montréal qui après avoir étudié à l'École des Beaux-Arts de Montréal et bénéficié d'une bourse d'études de la province de Québec à Paris a ouvert après quelque hésitation un atelier à Montréal. Cet ancien élève d'Edgar Brandt et de Desvallières, deux artistes français de très grande réputation, fabrique non seulement de la ferronnerie dont la personnalité et le bon goût sont les qualités dominantes, mais aussi des pièces d'orfèvrerie religieuse ou profane tout à fait remarquables. Il convient de signaler que Gilles Beaugrand emploie exclusivement nos pierres précieuses québécoises pour garnir ses pièces; son atelier est organisé pour la taille et le polissage des pierres.

L'inventaire des richesses artistiques de notre province nous a révélé que nous avons autrefois tout une pléiade d'artisans orfèvres dont les oeuvres sont remarquables.

Beaugrand-Champagne veut rénover cette tradition et il mérite l'encouragement de ses compatriotes. L'auteur de ce mémoire possède une oeuvre signée de lui: une bonbonnière en argent massif martelé à la main et sertie de serpentine: pierres précieuses de la province de Québec. C'est une oeuvre simple et de bon goût autant que les calices et les ciboires qu'on devrait lui confier courageusement plutôt que d'acheter en série les vases sacrés qui nous viennent de l'étranger.

Le développement de l'orfèvrerie religieuse est l'une des formes d'artisanat qui devrait attirer particulièrement notre attention puisque nous avons un marché tout trouvé et qui fort heureusement ne subit guère de fluctuations.

CÉRAMIQUE

A-1-79
Nous tenons à signaler particulièrement bien que nous en avons dit un mot au début les artisans que nous préparons avec tant d'autorité et de compétence M. Pierre-Aimé Normandeau, professeur chargé de la section de céramique à l'École des Beaux-Arts. Nous avons dit comment M. Normandeau pourrait obtenir davantage de collaboration. Nous voulons simplement souligner ici l'oeuvre d'un de ses élèves, M. Jacques Spénard, des Trois-Rivières qui a eu l'intelligente prévoyance de s'installer dans sa ville un atelier des mieux organisés. Nous avons eu l'occasion d'acquiescer récemment quelques-unes des premières oeuvres sorties de son four. Ce sont des articles simples, sans complication, bien composés et bien exécutés et qui, fait digne de mention, se vendent à des prix raisonnables.

M. Spénard utilise la terre de Deschambault pour la fabrication de sa poterie. Ses oeuvres méritent certainement d'être connues et répandues. Nous tenons à mentionner aussi le nom d'un autre céramiste de talent, M. Louis Parent, professeur diplômé de l'École des Beaux-Arts de Montréal et présentement professeur de dessin à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Un autre élève de M. Normandeau, M. William Hutchison vient d'ouvrir un atelier à Montréal.

M. Parent, après sa sortie de l'École des Beaux-Arts, a eu l'idée d'aller à ses frais étudier la céramique au "Applied Arts Institute" du musée de Philadelphie. Il a organisé à ses frais, à Montréal, un atelier de céramique. L'École du Meuble a eu l'occasion de révéler ce jeune artisan au public à l'occasion de son Salon du Meuble en juin 1938. Ce fut pour le public une révélation. Nous souhaitons que bientôt M. Louis Parent puisse trouver les fonds nécessaires lui permettant de se consacrer exclusivement à son art. Signalons que le Secrétariat de la Province s'est intéressé à son sort en lui permettant d'étudier la chimie à l'École des Hautes Etudes commerciales et en lui accordant aussi une bourse de séjour aux États-Unis, par l'intermédiaire des Ecoles D'Arts et Métiers.

MENUISERIE D'ART-EBENISTERIE

L'École du Meuble a la prétention de former des artisans compétents. Quelques organisations d'ateliers de la part de ses diplômés ont jusqu'à

présent fait défaut, faute de capitaux suffisants et de charges sans doute trop onéreuses par suite de leur établissement dans les grands centres.

Qu'on nous permette de mentionner cependant que "Les ateliers d'art et d'ébénisterie inc." ont été fondés par trois anciens de l'Ecole du Meuble et qu'ils ont fonctionné pendant cinq ans. Cette organisation est maintenant aux mains d'un décorateur de Montréal qui vient de fonder un atelier qui s'appellera "La Maîtrise" avec d'anciens élèves de l'Ecole du Meuble comme collaborateurs pour commencer.

M. Maurice Pelletier, un autre diplômé de l'Ecole du Meuble, tient un modeste atelier depuis sa sortie de l'Ecole, ne peut répondre à toutes les commandes et a exécuté entre autres travaux le chocor le la remarquable chapelle du Scolasticat des Clercs de S.-Viateur à Joliette.

De même Marcel Sicotte exécute pour son compte des meubles sur commande avec l'aide d'anciens condisciples de l'Ecole du Meuble.

Plusieurs diplômés occupent des postes de confiance et concourent à améliorer les méthodes techniques de fabrication ou l'inspiration des modèles.

Mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine et nous ne voulons ici que signaler ce qui a trait à l'artisanat et laisser de côté le point de vue de la grande industrie.

AMENAGEMENT DES HOTELLERIES

C'est l'un des problèmes qui intéressent l'artisanat et le Ministère du Commerce et de l'Industrie, il faut lui rendre ce témoignage de s'y être particulièrement intéressé, avec la collaboration de l'Ecole du Meuble qui a toujours été heureuse de s'associer à cette initiative.

Il y a certainement un grand progrès dans l'aménagement des hôtelleries. Il reste encore beaucoup à faire et l'artisanat pourrait y trouver largement son profit. Dans les régions que nous avons visitées, il faut signaler en tout premier lieu l'organisation de M. Guity: "Au Pic de l'Aurore", organisation admirable dont il est le propriétaire et l'actif ordonnateur à Percé. Cette hôtel est situé sur un emplacement incomparable dominant le Rocher, la plage de Percé et l'Île Bonaventure. Là le touriste se sent tout de suite dans une ambiance inaccoutumée. Il se sent également chez soi dans ces chalets aménagés avec goût, dont les meubles sont exclusivement de fabrication locale, ce qui permet aux gens qui ont des aptitudes de les faire valoir sur place. Notons encore à Percé l'Hôtel Normandie aménagé à la canadienne par les soins de M. et Mme Byrne les propriétaires. Les meubles bien que fabriqués dans des manufactures en série ont un cachet qui rappelle quelques vieux meubles canadiens.

Les tentures sont tout simplement de belles pièces de catalogue remarquablement exécutées. Les murs sont garnis de tapis crochetés exécutés avec soin. Toutes les fournitures de literie, couvre-pieds, couvertures boutonnées, couvertures baises, rideaux des chambres, proviennent du comptoir "Little Shop" de M. Alcide Bergeron de Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix. Fait digne de mention, chaque garniture de chambre est d'un assortiment de couleurs différentes, ce qui enlève la monotonie et donne vraiment à l'Hôtel Normandie un cachet inusité.

Nous n'avons pas l'intention de parler de chacun des hôtels bien aménagés que nous avons rencontrés. Nous voulons simplement citer quelques exemples pour démontrer que l'artisanat peut vivre sous diverses formes et initiatives et que l'exemple donné par certains aubergistes de la Province devrait susciter de nouvelles initiatives.

Nous nous en voudrions de ne pas citer dans le même esprit la réalisation que vient de faire dans les Laurentides à Ste-Adèle au nord de Montréal, M. Jean Palardy.

Ce peintre de talent qui s'est intéressé à tous nos arts et métiers du terroir, par des séjours prolongés à la campagne, qu'il a étudiée à fond, notamment à la Baie S.-Paul et à S.-Urbain, comté de Charlevoix, a été chargé de la décoration de l'Hôtel Chantecler de Ste-Adèle. Beau bâtiment spacieux construit en pierres des champs.

M. Palardy a eu l'idée de s'inspirer des meubles simples d'autrefois, un peu rustiques, quoique confortables. Il les a fait fabriquer en petite série par des artisans de Montréal qu'il a suivis, et on a meublé l'hôtel "Chantecler" de Ste-Adèle qu'il a garni également de belles catalognes de Charlevoix, de tapis crochetés d'après ses cartons où l'on retrouve des coqs stylisés rappelant l'appellation de l'hôtel. Il a ajouté quelques pièces de fer forgé fort simples et des motifs points par lui-même en collaboration avec sa femme Marjorie Smith qui est aussi une artiste de grand talent.

Bref, c'est le meilleur exemple du genre qui soit sorti entièrement des mains de nos artisans et de nos artistes. Palardy a si bien réussi qu'il a trouvé tout de suite des rivaux et des imitateurs qui s'emparent de ses modèles pour les faire exécuter en grande série; nous espérons que ces imposteurs subiront le sort qu'ils méritent.

Nos hôteliers de campagne trouveraient profit quand ils font des réfections à procéder ainsi. Il faudrait que quelqu'un comme Palardy ou un autre aussi doué pût aviser, donner des conseils et ainsi les mêmes sommes d'argent seraient utilisées souvent sur place au profit des artisans locaux qui ont et qui auront surtout besoin de ces ressources indispensables pour les retenir et les empêcher de prendre le chemin des villes.

Les voyageurs et les touristes y trouveront aussi leur profit. Ces derniers désireront séjourner davantage dans ce décor qu'on aura préparé à leur intention et l'hôtelier lui-même rentrera rapidement dans sa mise en fonds.

FABRICATION DES JOUETS

Nous n'avons jamais compris pourquoi cette industrie n'avait jamais connu de développement et quand nous parlons de développement il s'agit d'un développement considérable tant que nous n'aurons pas renoncé dans la province de Québec aux familles nombreuses.

N'avons-nous pas ici encore un marché tout trouvé. Nous savons qu'il existe dans notre province quelques petites industries du jouet réparties ici et là. Il en existe une à Granby notamment, aux mains d'Allemands; une autre à Ste-Croix de Lobinière et quelques autres dispersées ici et là dans la province. Cela n'empêche pas que chaque année, à l'époque des fêtes, par les marques de commerce, on peut se rendre compte que 90% des jouets sont de provenance étrangère. Nous avons dit au début de nos remarques que nous ne manquons ni d'aptitudes, ni d'ingéniosité. Nous travaillons peut-être de façon empirique, mais alors faisons venir les spécialistes d'où ils se trouvent. N'attendons pas que des tchéco-slovaques, israelites internationaux, japonais, Etats-Uniens ou autres, viennent ici exploiter à notre profit; courons au devant des occasions qui crèvent les yeux. Qu'attendons-nous pour lancer la fabrication du jouet qui pourrait être organisée comme en Europe centrale en industrie familiale.

Une centrale distribuerait les pièces à assembler, à finir ou à décorer et paierait les artisans à la pièce suivant le travail exécuté et après un entraînement adéquat s'il le fallait. Les loisirs de la campagne seraient ainsi utilement employés.

Quand nous parlons de jouets il ne s'agit pas seulement de silhouettes en bois peint et découpé. Il s'agit d'articles ingénieux pour amuser réellement les enfants et où la mécanique autant que l'art décoratif ont un rôle à remplir. Il ne s'agit pas uniquement non plus d'objets en bois mais aussi en fer et en tôle pressée. On pourrait, afin de ne point perdre la tête en commençant, développer certaines spécialités en bois, puisque nous avons la matière première toute trouvée.

Je pense en ce moment aux supposés déchets que brûlent jour et nuit les moulins à scie et qui pourraient certainement trouver une utilisation plus précieuse que leur transformation en fumée.

Les sciures de bois pourraient aussi trouver une utilisation en fabriquant une composition pressée dont l'artisanat pourrait certainement trouver profit.

Il y a quelques années, nous avons observé avec grand intérêt l'organisation d'un ingénieur artisan-artiste américain entre Old Orchard et Kenny-Bunk. Celui-ci, ancien élève d'une école d'art avait imaginé de confectionner des petits moulins à vent en bois découpé et décoré. C'était un scieur de bois qui était actionné par le vent avec un mécanisme très simple fabriqué avec du fil de fer ordinaire. Il avait ainsi une quinzaine de modèles fabriqués en série et étalés sur la pelouse. Lorsque le vent se mettait de la partie, point n'est besoin de dire que l'attrait était irrésistible et que les touristes arrêtaient instantanément pour faire une acquisition. Nous-même, nous n'avons pas plus résisté que les autres. C'est un exemple entre mille.

Il ne s'agit pas de se creuser la tête et d'attendre que vienne l'inspiration d'une invention prodigieuse. Il s'agit de regarder autour de soi et de réaliser que des exemples aussi simples que ceux-là nous crèvent souvent les yeux sans que nous prenions la peine de nous en préoccuper, de les utiliser pour notre compte.

"NOUS JETONS NOS CHOUX-GRAS"

J'ai signalé dans un chapitre précédent l'utilisation que nous pourrions faire des déchets de bois de nos scieries et de la sciure de bois pressée pour la fabrication des jouets et la bimbeloterie de toute sorte.

J'ai toujours été frappé par une phrase que prononce souvent avec une juste et convaincante indignation le Ministre de la Colonisation, l'honorable Henry L. Auger. "Nous jetons nos choux gras" ne cesse-t-il de répéter. J'ai remarqué particulièrement pendant mon séjour en Europe combien on savait mettre à profit la moindre ressource que l'on qualifie ici trop facilement de déchets.

Un objet usagé et même une matière première que nous jugerions inutile est utilisée maintes et maintes fois avant d'attendre la "Foire aux puces" qui est encore achalandée plus qu'on ne le pense.

J'ai déjà signalé et il me fait plaisir d'y revenir le fait suivant qui illustre combien les étrangers qui nous arrivent savent vivre grassement là où nos compatriotes peu clairvoyants crèveraient de faim.

Il y a quelques années arrivait à Montréal un émigrant miteux qui est aujourd'hui coté \$5,000,000.00 à la bourse de Montréal. La petite industrie qui lui a permis de s'enrichir est bien insignifiante en soi. Il fallait y penser. Il a organisé un commerce de crin de cheval. Des col-porteurs sont chargés de faire les cueillettes de crin dont nos fermiers sont heureux de se débarrasser pour quelques sous. La désinfection du crin est un procédé simple et peu coûteux; on fait ensuite la classification suivant la longueur; ce commerçant dont il faut admirer le sens pratique emploie trente hommes. Le crin qui peut lui revenir à 25 sous la livre, d'après les connaisseurs, est vendu 80 sous à \$1.25 le livre et il a comme principaux clients la Simms Brush et la Dominion Brush.

Sait-on que les blaireaux, les brosses à dents, les brosses à mains, les pinceaux d'artistes, et autres articles de première nécessité sont fabriqués avec de la soie de porc contrôlée en Chine où on ne laisse rien perdre, par la South China Tradind Co. et que cette matière première est ensuite revendue aux fabricants du monde entier au prix de \$1.00 à \$3.00 la livre suivant la longueur de 1" à 3". Je pourrais continuer longtemps sur ce chapitre mais je craindrais d'abuser de votre patience.

Le développement de notre artisanat dépend de l'utilisation de toutes les matières premières à notre disposition et les plus humbles ne doivent pas toujours être considérées comme quantité négligeable.

Comme exemple de récupération de déchets, il y a celui de tous les fouilleurs de poubelles qui trouvent leur subsistance dans tout ce que nous jetons. C'est ainsi que s'est organisé le commerce des vieux papiers et vieux chiffons ainsi que celui du vieux fer blanc de nos boîtes de conserves qui pressées sont expédiées en Allemagne, au Japon où on les transforme surtout en jouets mécaniques.

Le moindre de ces petits détails devrait nous faire sérieusement réfléchir. Nous sommes au moins assez doués pour profiter des leçons que nous ne cessons d'avoir quotidiennement sous nos yeux.

C'est ainsi que nous arriverons à des résultats et à des développements étonnants de notre artisanat.

COMPTOIRS DE VENTE

Nous en avons visité une bonne centaine au cours de notre enquête. Nous sommes forcés d'admettre tout de suite que bien peu répondent aux conditions requises pour fonctionner avec succès.

Disons d'abord que ceux de Mme Talbot à la Rivière du Loup, de Mme Plourde à Trois-Pistoles, de Mme Bonenfant et de Laurent Côté à Métis-sur-Mer, de Mlle Cyr à Baie des Sables, ceux de Petite Madeleine, de M. Dow à Cloridorme et quelques rares autres offrent au moins aux touristes la garantie d'articles proprement exécutés si le bon goût ne préside pas toujours.

La plupart des comptoirs que nous venons de nommer groupent les travaux de plusieurs ouvrières de chacune de ces localités qui ont été soit achetés par les tenanciers ou qui sont vendus à commission.

Cela nous semble une formule heureuse. Il faudrait que de plus en plus ces comptoirs soient organisés dans des maisons typiquement canadiennes. L'attrait de l'ouvrière qui tisse ou qui file est un facteur psychologique important. Le touriste aime toujours acheter l'article ou le genre d'article qu'il a vu fabriquer.

On ne procède pas autrement dans les pays d'artisanat et le succès est toujours le même: une vente. Les Cercles de Fermières pourraient très bien s'occuper d'un comptoir dans les localités où il n'en existe pas et où chacune des ouvrières pourrait tour à tour aller travailler.

Nos syndicats d'initiative pourraient aussi là où il en existe se charger de la vente moyennant une équitable commission.

AMENAGEMENT DE NOS HOTELS

L'hôtellerie pourrait tirer un parti très heureux de l'artisanat si nos aubergistes voulaient s'en donner la peine. Il y a des exemples typiques de réussite qui devraient convaincre les plus endurcis. L'Hôtel "Au Pic de l'Aurore" à Percé et "Le Normandie" dans la même localité ont su avoir la juste note. Dans les Laurentides, à Montréal, les Américains s'efforcent d'organiser une hôtellerie typiquement canadienne en profitant des avantages exceptionnels que leur procure l'artisanat canadien-français.

Meubles, tentures, carpettes, fer forgé, garnitures de toutes sortes, sont autant de partis heureux que l'on peut exploiter à peu de frais en faisant appel aux quelques ouvriers habiles que l'on rencontre encore à la campagne.

Plus on s'éloignera de la banalité provoquée par la série, plus les chances de succès seront grandes et notre artisanat prospère.

Le rapport du tourisme insiste déjà sur ce point important. On nous dispensera donc de commentaires superflus.

ORGANISATION DES COURS AUX JEUNES GENS

Les élèves de nos écoles moyennes d'agriculture de Rimouski et de Sainte-Martine, Co. de Châteaugua, bénéficient d'un enseignement industriel

en même temps que leur est dispensée la science agricole. Nous avons tout lieu de croire que celles de Nicolet, de Chicoutimi et de Gaspé auront les mêmes avantages. L'enseignement de la menuiserie, de la forge et la sellerie ouvre des portes en développant les aptitudes manuelles remarquables de nos jeunes qui se destinent à la culture. En plus de leur rendre de grands services pour leurs propres besoins, cet enseignement technique rudimentaire leur permettra d'occuper leurs loisirs s'ils en ont par des travaux d'artisanat.

Mais tous les centres n'ont pas l'avantage d'avoir des écoles d'agriculture pas plus que des écoles d'arts et métiers; de nombreux jeunes gens se trouvent ainsi privés d'un enseignement qui pourrait leur ouvrir une carrière en développant souvent des aptitudes insoupçonnées. Nos jeunes ne demandent pas mieux. On trouvera annexée au dossier du comté de l'Islet une série de monographies de jeunes gens qui ont des aptitudes et qui voudraient bénéficier d'un tel enseignement.

PLAN D'AIDE A LA JEUNESSE

Nous avons dit plus haut tout le bien que nous attendons de la future entente Bilodeau-Rogers pour donner le branle à un sérieux mouvement d'orientation vers l'artisanat. Notre enquête a été poussée assez loin jusqu'au présent pour nous permettre de suggérer l'organisation de cours régionalisés.

Par régionalisation j'entends répondre aux besoins, aux aptitudes et aux ressources naturelles que l'on juge particulières à une région; par régionalisation, j'entends ne pas établir de concours ni de rivalités avec d'autres régions. La concurrence ne doit pas être de mise. Mais après étude sérieuse du milieu, aviser des meilleurs moyens à prendre pour définir l'orientation qui s'impose.

Des Exemples ? Très volontiers. On dit qu'à S.-Fabien de Rimouski et à Deschambault, Co. de Portneuf, il y a des argiles qui répondent parfaitement bien à la fabrication de la poterie. Développons donc dans ces localités des petits centres de poterie paysanne, installons-y des fours et préoccupons-nous d'y former une main-d'oeuvre compétente qui pourra par la suite y créer une tradition régionale.

L'exemple des provinces françaises n'est-il pas à ce point de vue des plus convaincants. C'est ce qui en fait le caractère et le charme à la fois.

Dans la région de Témiscouata, aussi bien qu'en Matapédia il y a là des réserves de bois franc qui permettraient l'organisation de petites industries du meuble. Organisons des centres en conséquence tout en ne perdant pas le point de vue que leur importance ne doit point dépasser les limites imposées par le marché local et extérieur. Mais n'allons pas établir une politique générale du développement de ces métiers par toute la province. Chaque centre devrait avoir des spécialités. Cela demanderait au début un travail de coordination qu'il ne nous semble pas impossible d'obtenir avec un peu de coopération, de bon sens et de bonne volonté.

Il serait donc désirable d'organiser des centres d'artisanat dans presque tous les gros villages ou chefs-lieux de comtés où les jeunes gens qualifiés pourraient suivre des cours d'apprentissage avec profit. Ces cours serviraient d'orientation professionnelle. Les jeunes les plus doués pourraient par la suite être dirigés vers nos écoles spéciales pour qu'ils soient en mesure de développer davantage leurs aptitudes et faire des chefs de file.

Ces cours d'orientation qui dureraient environ un mois permettraient de faire ainsi une sélection judicieuse des sujets les plus doués qui pourraient bénéficier d'une bourse d'études dans l'école la plus rapprochée de sa région.

Les cours seraient peu coûteux; donnés par un instructeur compétent dans la boutique du village, ils permettraient à plusieurs d'aller à l'école de la débrouillardise. Elle ne manque pas chez nous. Si on veut bien se donner la peine de consulter les notes personnelles que nous avons recueillies depuis sept ou huit ans et qu'il nous fait plaisir d'annexer au dossier de la présente enquête, on pourra s'en rendre compte.

COORDINATION DES EFFORTS

Il serait important si l'on veut faire oeuvre durable de confier à une direction de l'enseignement technique et des arts appliqués le soin de coordonner tous les efforts; d'éviter les doubles emplois et de surveiller la collaboration indispensable entre les diverses écoles, dépendant souvent de Ministères différents, et tous animés des sentiments les plus louables mais jaloux à bon droit de leurs prérogatives.

Loin de nous la pensée de vouloir faire la critique de notre système actuel. Mais si l'on veut arriver à des résultats intéressants et productifs qui nous permettraient de regarder l'avenir avec confiance, il faudrait que nos écoles des Beaux-Arts, techniques, industrielles, d'arts et métiers, du Meuble, des arts domestiques, artisanales, le cas échéant, reçoivent une impulsion dirigée en sens unique; que toutes les bonnes volontés s'unissent dans un même esprit civique pour arriver aux résultats que tous nous souhaitons sans oser souvent suggérer les remèdes qui s'imposent, si radicaux soient-ils. Il nous semble que les sentiments personnels doivent être mis de côté, que les cloisons étanches doivent s'abattre d'elles-mêmes quand il s'agit de problèmes aussi vitaux que ceux-là.

Au moment où nous allions presque clore ce rapport nous arrive une lettre consolante que nous n'hésitons pas à copier textuellement afin de montrer combien grandes sont nos disponibilités et combien l'enseignement que nous préconisons, que nous réclamons même énergiquement, produirait de salutaires effets. Elle nous vient de M. Paul Cadorette de S.-Jean-des-Piles.

"En 1935, alors que je travaillais à Shawinigan, pour la St-Maurice River Boom, comme mesurateur de bois, je ne travaillais que cinq heures par jour. Mon père était un habile constructeur de yachts, mais qui lui aussi travaillait pour la St-Maurice River Boom. Il me parlait souvent de canots, c'est-à-dire, chaque fois qu'il en voyait un, ou moi, nous nous posions la question: "Comment s'y prend-on pour faire un canot?"

"Mon père me disait que sur un modèle, ou forme ça devrait bien se faire et que c'était la seule manière de les bien faire, et profitant des heures de chômage je me commençai un modèle. Au bout de huit jours, j'étais prêt à commencer un canot. Je le fis avec peine et misère. J'ai mis 104 heures d'ouvrage. J'étais assez fier de mon canot, mais il me coûtait cher. Ceci était dû à ce que je n'en avais jamais vu faire et que je n'avais jamais causé avec qui que ce soit qui connaissait cette branche.

En 1936, j'abandonnai mon emploi et je fis 32 canots, à une moyenne de 74 heures par canot. En 1937, j'en fis 66, 60 heures par canot. et le travail beaucoup plus soigné que les années précédentes. En 1938, j'en fis 82, à 66 heures par canot.

"Actuellement, nous sommes 5 hommes qui travaillons aux canots, chaloupes, rames et avirons, L'obstacle à la progression rapide de notre industrie, c'est le manque de mains compétentes à un prix me permettant de concurrencer les autres fabricants (Peterboro et Chesnut).

"Ce n'est pas le manque de débouchés comme plusieurs seraient portés à le croire. Avant de me lancer sur le grand marché je tiens à avoir une marchandise qui peut être comparable sur tous les points avec les marchandises étrangères. Actuellement, je travaille à soigner l'apparence extérieure et je suis convaincu que dans quelques années S.-Jean-des-Piles sera le "Peterboro" de la province de Québec.

"Il me fait plaisir de vous communiquer l'évolution de mon modèle de canots de course:

"En 1936, j'avais un canot dans la grande course de la Tuque aux Trois-Rivières; il s'est classé en troisième parmi les Peterboro et les Chesnut; En 1937, j'avais 4 canots sur 12 canots qui prenaient part à la course internationale. Classement; première et deuxième position, quatrième position et un a abandonné la course. En 1938, sur 13 canots qui prenaient part à la course, 12 venaient de chez moi et un de Peterboro qui a abandonné la course après 25 milles seulement.

"Dans cette dernière course, il y avait une équipe qui avait concouru trois fois avec différents canots. Cette année ils ont parcouru 1000 milles de distance. Ils sont passés à la porte d'une manufacture établie depuis 60 ans et évaluée à quelque cinq mille dollars, pour venir en acheter chez moi. Ils se sont classés en troisième avec quelques secondes d'intervalle de la deuxième position.

"Si les autres compagnies qui avaient des canots dans la course avaient obtenu le succès que j'ai obtenu, je vous assure que les couvertures des catalogues en publieraient des photos de la course en canots.

"Tout le bois qui entre dans la construction de ces canots est pris dans la région.

"Je ne sais comment vous remercier pour le travail que vous faites en développant les talents canadiens, principalement ceux de l'industrie du bois. Dites à vos élèves que si j'avais passé par les écoles techniques, je n'aurais pas dépensé la moitié de mon temps et de mon argent à faire des expériences coûteuses et que, aujourd'hui, je serais deux fois plus avancé (deux fois plus riche aussi) en ayant profité de l'expérience des autres et ce, tout en étant assis sur un banc à écouter les professeurs.

"J'aimerais beaucoup vous connaître et vous parler de vive voix, et soyez assuré que votre visite me fera grandement plaisir.

"Veuillez me croire, Monsieur,

Votre bien dévoué,

signé: PAUL CADORETTE "

Voilà un témoignage en faveur de l'enseignement technique et artisanat qui en vaut bien d'autres et qui se passe de commentaires. Les avancés de cette lettre m'ont été maintes fois confirmés par des personnes dignes de foi et qui ont pu vérifier étape par étape la progression de cette industrie artisanale de chez nous. Notre collaborateur, M. l'abbé Albert Tessier est un de ceux-là. Il y aurait place pour plusieurs Cadorettes dans la province et son entreprise pourrait devenir un de ces centres que nous préconisons à condition que certaines lois ouvrières n'entravent pas comme elles le font trop souvent des initiatives aussi louables et méritoires.

MONOGRAPHIES SUR LES ARTISANS

CHARLES EUGENE DESBIENS, 13 ans, S.-PAMPHILE, Co. L'ISLET

Fait des petits bibelots en bois et imite en miniature le mobilier de l'école et de la maison. Utilise toutes sortes de rebuts et souvent fait des meubles avec du bois de chauffage. A une bonne idée des assemblages et emploie un peu trop de clous quand ce ne sont pas des épingles.

Comme outillage, il n'a qu'une scie à découper et un vieux couteau, un marteau cassé et une petite égoïne. En dehors des classes, il emploie tout son temps à ce travail qu'il considère comme son meilleur amusement.

Ce garçon recevrait volontiers des plans et des instructions. Semble très encouragé à travailler le bois et est sûrement un sujet qui mérite d'être suivi et aidé.

Horace DUVAL, 14 ans, S.-PAMPHILE, Co. L'ISLET

Fait de petits meubles en bois. A appris seul, emploie du bois très commun et n'a que des notions élémentaires des assemblages. Comme outillage, seulement qu'une scie à découper, un couteau et quelques ciseaux.

Emploie tout son temps libre à ce travail et voudrait en faire un moyen de gagner sa vie. Je crois que ce jeune homme est sérieux et qu'il pourrait devenir un bon ouvrier.

PIERRE BOURGAULT, 15 ans, S.-PAMPHILE, Co. L'ISLET

Fait des jouets et des petits meubles en bois commun. Fait très bien ses assemblages et n'emploie pas trop de clous. Réussit à merveille ses joints collés. Comme outillage; rabot, égoïne, scie à découper et un couteau.

Avec son frère, il est encouragé à travailler le bois et ambitionne de devenir un bon artisan, a fait sa sixième et ne retourne pas à l'école. Serait prêt à accepter des plans et des instructions, même à suivre des cours.

JEAN JULIEN BOURGAULT, 14 ans, S.-PAMPHILE, Co. L'ISLET

Comme son frère Pierre, il fait des jouets et des petits meubles, et a en plus à son crédit un cabinet de radio très présentable; ses assemblages ne sont peut-être pas aussi bien que ceux de son frère, mais il semble plus actif et lui aussi ambitionne de devenir un bon menuisier. Serait aussi disposé à accepter des plans et des instructions.

ROGER LEGROS, 12 ans, S.-PAMPHILE, Co. L'ISLET

Petit meuble miniature et jouets faits en bois commun, mais bien proportionnés. Assemblages réussis et très bien collés.

Ce jeune garçon a l'avantage de se servir des outils de son père qui est menuisier, mais n'a pas la permission de toucher aux machineries. Il est un écolier qui semble passer tout son temps libre à travailler dans la boutique de son père et il veut devenir un menuisier.

MEDARD GAGNON, 12 ans, CLAUDE GAGNON, 10 ans, S.-PAMPHILE, Co. L'ISLET

Ces deux jeunes garçons font des jouets et des petits meubles bien rudimentaires, mais à considérer leur âge, la vieille scie et le couteau qu'ils possèdent, je crois que nous pouvons considérer que ce sont des talents.

DOMINIQUE LECLERC, 17 ans, GERARD LECLERC, 18 ans,

S.-JEAN-Port-JOLI, Co. L'ISLET, Anse aux Sauvages

Ces deux jeunes garçons font de la sculpture sur bois depuis deux ans. Ils emploient du pin et du bois blanc et possèdent un jeu d'outils qui se limite aux quelques gouges indispensables.

Ils travaillent plus en hiver qu'en été où ils sont occupés au soin des cabines de leur père à l'Anse aux Sauvages. Comme ils possèdent déjà assez de connaissances pour faire quelques piastres et qu'ils sont très encouragés, quelques conseils, des modèles et des leçons feraient bien leur affaire. Le père déclare vouloir faire tout en son possible pour leur trouver un moyen de gagner leur vie à la maison.

ALBERT PELLERIN, Fils d'Amédéo, S.-DAMASE, Co. L'ISLET

Semble avoir des dispositions pour faire des travaux de fantaisie en bois; a fait une maison miniature; proportions bien conservées et exécution très bonne.

Fait des boîtes de fantaisie et quantité de petits bibelots. Comme outillage, il n'a seulement qu'une scie, deux ciseaux et un marteau.

Il travaille ordinairement sur la terre et s'occupe à des travaux de bois en hiver et les jours de mauvais temps. Il semble être un sujet sérieux qui aime employer son temps libre à apprendre quelque chose.

SYLVA LORD, SAINT-CYRILLE, Co. L'ISLET

Fils de menuisier, il vient de laisser l'école. Semble avoir des dispositions pour le travail du bois, a déjà fait un porte-parapluies, des jardinières et des tables.

Il a à sa disposition un jeu complet d'outils de menuisier. Recevrait volontiers des plans et des instructions; suivrait même des cours, s'il en avait les moyens.

RENE OUELLET, 22 ans, CHARLES OUELLET, 21 ans

S.-ALEXANDRE, Co. KAMOURASKA

Ces deux jeunes artisans semblent très intéressants. En plus d'avoir déjà de bonnes connaissances en menuiserie, ils ont une idée juste de la fabrication en série. Font des tables, des guéridons, des pharmacies, des lampes sur pied, des meubles de chambre à coucher et le plus vieux fait des cercueils pour la localité.

Ils ont appris à travailler avec leur père; leurs assemblages sont très bons, les tenons et mortaises sont parfaits. Ils ont à leur disposition un outillage de menuiserie assez complet et toutes les machines que l'on trouve généralement dans une boutique de portes et de chassis.

Ils travaillent toute l'année à la boutique; ils ne peuvent pas dire combien ils gagnent. Des modèles et des instructions sur le polissage et la finition les aideraient beaucoup.

EDMOND GAGNON, 25 ans, KAMOURASKA

Ce jeune homme travaille en été sur les bateaux-phares et en hiver travaille le bois dans une petite boutique bien mal outillée. Il réussit à faire des chaloupes de présentation satisfaisante et des bibelots qu'il vend au village.

M. le Curé Lamonde nous recommande hautement ce sujet. Il nous dit qu'il est très actif et qu'il pourrait faire un bon artisan s'il recevait un peu d'aide.

LEOPOLD MICHAUD, 23 ans, SAINT-ANDRE DE KAMOURASKA

Jeune journalier dans une fonderie depuis trois ans, essaie d'apprendre à travailler le bois pour améliorer sa situation. Il fait du dessin mécanique et réussit de belles pièces de sculpture avec de vieux outils et un couteau. A fait des horloges grand-père, des lampes sur pied, des cendriers et des meubles de salle à manger. Il a aussi exécuté quantité de bibelots d'apparence satisfaisante. Accepterait volontiers des modèles et des instructions et voudrait avoir des cours par correspondance.

LIONEL RAYMOND, 30 ans, CAMILLE RAYMOND, 32 ans

SAINT-DENIS Co. KAMOURASKA

Ces deux garçons essaient de gagner leur vie à réparer des radios et toutes les petites mécaniques de la paroisse.

Ils font des petits meubles, des cabinets de radio et des bibelots, très bien réussis. Assemblages propres et très solides.

Jeu d'outils assez complet mais très ancien. Comme machinerie, une scie ronde de huit pouces, une scie à découper et une petite sableuse, le tout monté sur place d'une manière très ingénieuse. Seraient disposés à accepter des modèles et des instructions. Voudraient surtout apprendre comment finir leurs meubles.

LIONEL GAGNON, 23 ans, GERARD GAGNON, 21 ans,

SAINT-PACÔME, Co. KAMOURASKA.

Ces deux jeunes font des bibelots qu'ils dessinent eux-mêmes et aussi des copies de ce qu'ils voient dans les catalogues.

Leurs assemblages ne sont pas très bien réussis et l'usage des clous abonde. Comme leur jeu d'outils est très incomplet et qu'ils n'ont jamais appris, je crois que ces défauts pourraient être corrigés et que ces deux jeunes hommes feraient de bons artisans.

LUCIEN ROY, 25 ans, HERVE ROY, 17 ans,

CACOUNA, RIVIERE DU LOUP

Ces deux fils de menuisier ont certainement de très belles dispositions pour la fabrication des meubles et des travaux de fantaisie en bois.

La maison de leur père est meublée entièrement par eux, l'apparence générale des meubles est très bien. Les assemblages sont copiés sur tout ce qu'ils voient.

Avec un peu d'instructions sur la manière de finir les meubles et quelques cours de dessin, ces deux garçons pourraient facilement gagner leur vie à faire des meubles et des réparations.

AIME DEMEULE, 20 ans, S.-PAUL DE LA CROIX, RIVIERE DU LOUP

Fait des meubles et de la menuiserie générale avec son père. Travaille déjà assez bien mais voudrait apprendre à dessiner et à finir ses meubles d'une façon plus satisfaisante. Comme outillage, il a à sa disposition tous les principaux outils et les machines ordinaires d'une boutique de portes et de chassis.

Nous avons vu chez lui des tables, des chaises et un gramophone de très bonne apparence. Ce jeune homme accepterait volontiers de suivre des cours.

PAUL EMILE DICKNER, NOTRE-DAME DU PORTAGE, RIVIERE DU LOUP

A appris à travailler le bois avec son père, se spécialise dans les meubles rustiques et des coffres en cèdre. Possède un jeu d'outils assez complet mais aucune machinerie.

Vend en moyenne pour \$200.00 de meubles par année et travaille en été à l'hôtel tenu par sa famille. Je crois ce garçon très sérieux. Il a souvent demandé à suivre des cours et serait prêt à sacrifier quelques mois pour apprendre à finir les meubles.

IRENEE MALENFANT, 17 ans, S.-HUBERT, RIVIERE DU LOUP

Fait de la vannerie très passable; a appris en observant un sauvage, mais ne sait pas comment préparer sa matière première.

Je crois qu'avec un peu de direction, et les instructions voulues sur la manière de se procurer son matériel, ce jeune homme pourrait gagner sa vie comme vannier. Il est l'aîné d'une famille de neuf garçons et deux filles. Trop maladif pour travailler sur la terre.

ROBERT PROULX, CABANO, Co. TEMISCOUATA

Gagne assez bien sa vie à faire toutes les réparations de meubles et de radios dans son village. Fait aussi des enseignes et des décors de magasin pour tout le district.

Utilise tous ses loisirs à faire des bibelots et des petits meubles qu'il vend à son magasin. Possède un petit jeu d'outils suffisant; un tour, une dégauchisseuse de 4 pouces, une scie à découper, une scie ronde et deux moteurs de 1/3 C.-V. Semble très actif, travaille constamment à améliorer ses meubles et voudrait avoir des modèles et apprendre à finir.

ROLAND TARDIF, 24 ans, S.-LOUIS-du-Ha! Ha. Co. TEMISCOUATA

Fait du dessin depuis deux ans pour le Cercle des Fermières. A gagné l'hiver dernier \$35.00 ou \$40.00 à faire des dessins de tapis sur de la toile de jute. Pourrait avec de l'initiative établir un commerce de modèles de tentures (Cas à étudier).

Fils de cultivateur. Famille de trois garçons. Terre suffisante pour bien vivre mais ce jeune n'est pas assez fort pour la culture. Son talent de dessinateur développé, il pourrait très bien gagner sa vie.

ADRIEN LEBEL, CABANO, Co. TEMISCOUATA

A appris à travailler le bois avec son père mais ne peut pas trouver d'autre ouvrage que les quelques mois que la compagnie forestière de Cabano lui donne comme apprenti limour de scies. Cinq ou six mois par année, il travaille chez lui, des meubles, des pharmacies et des lampes sur pied.

Son travail est très soigné. Il imite facilement tout ce qu'il voit et voudrait des modèles pour gagner quelques piastres en hiver.

CONCLUSIONS

MONSIEUR LE MINISTRE,

Notre enquête a été poussée assez loin pour en arriver aux conclusions et aux recommandations suivantes:

1o Intensifier par tous les moyens possibles, le développement des Cercles des Fermières qui rendent à notre classe rurale les plus grands services, contribuant ainsi à créer l'émulation nécessaire, l'esprit d'initiative en même temps qu'ils développent les aptitudes manuelles exceptionnelles de nos gens.

2o Débarrasser à tout prix nos campagnes du fléau des chiens qui déciment nos troupeaux de moutons et qui sont en ce moment le plus grand obstacle au développement de l'élevage du mouton. Nous ne produisons pas assez de laine pour nos besoins domestiques et les meilleures bonnes volontés se sont découragées et se découragent tous les jours par cet obstacle qu'il ne faut pas craindre de faire disparaître par des moyens radicaux.

3o L'École des Arts domestiques doit intensifier ses cours pour les besoins de l'économie domestique courante. Elle devrait cependant recruter son personnel d'une façon moins exclusive et ne pas limiter les candidates aux seules diplômées de certaines écoles ménagères. (voir rapport)

4o Quand il s'agit d'ouvrières spécialisées produisant pour la vente, celles-ci devraient être sous la surveillance d'instructeurs spéciaux ayant à la fois une formation technique et artistique.

5o En regard du paragraphe 4, il faudrait donner une forte impulsion aux métiers d'arts appliqués dans nos écoles des Beaux-Arts et même dans les écoles d'art appliqué afin de former des artisans compétents dans chaque spécialité, capables de créer et d'exécuter leurs propres œuvres. (Cf Rapport)

6o La question des modèles exécutés par nos ouvrières est aussi un problème qui mérite de retenir notre attention avec la collaboration des écoles intéressées et des artistes. On évitera ainsi la banalité et la monotonie autant que le mauvais goût qui sévissent actuellement. Il faut y voir tout de suite.

7o On ne devrait laisser les ouvrières à elles-mêmes que dans les cas où elles peuvent travailler seules. Actuellement, les cours trop espacés font que les résultats attendus demeurent stériles.

8o La Gaspésie semble être le centre par où on devrait commencer cette éducation suivie, en y établissant pendant deux ou trois ans quatre professeurs permanents.

9o Pour les articles destinés à la vente il faudrait régionaliser l'artisanat suivant les aptitudes et les ressources propres à chaque région: Voir exemple de Ste-Madeleine.

10o Il serait désirable que notre Office provincial des recherches scientifiques attache une importance toute particulière au problème de la teinturerie en étudiant des formules simples qui pourraient par la suite être appliquées à notre artisanat. C'est un problème urgent que celui de la teinture.

11o La culture du lin devrait être intensifiée par tous les moyens et l'on devrait voir avant de l'exporter à ce qu'il serve d'abord à nos propres besoins. Les expériences ont démontré que nous avons des terres particulièrement propices à cette culture. Des gens très nombreux que nous avons rencontrés ne demanderaient pas mieux que d'être initiés à ces méthodes autant pour la culture que pour le traitement de cette matière première.

12o Nous recommandons instamment l'organisation d'une coopérative d'achat pour la matière première et de vente pour les articles fabriqués. Cette coopérative pourrait être organisée sous l'égide d'une fédération des Cercles des Fermières. Ces dernières paient le coton et la laine trop cher.

On leur achète leurs produits souvent pour un prix dérisoire et qui n'est pas tout à fait équitable pour leur travail. Il y a de ce côté une exploitation qu'il faudrait faire cesser, si l'on veut inciter les ouvrières à pratiquer l'artisanat comme source de revenu. (Cf Rapport Charlevoix en particulier)

13o Si l'enquête de l'artisanat doit continuer il faudra s'attacher davantage à questionner "les anciens" sur les vieilles techniques d'autrefois afin de les faire connaître à un plus grand nombre, pour perpétuer si possible les traditions du bon métier.

14o S'intéresser sans tarder à l'organisation de l'artisanat masculin pour tous les métiers susceptibles de créer des carrières aux jeunes gens. Les nombreux exemples cités au rapport général sont suffisamment concluants pour n'avoir plus de doute sur leur opportunité et leurs chances de réussite.

15o L'entente Bilodeau-Rogers ou plan "d'Aide à la Jeunesse" qui semble devoir se consolider pour trois ans à venir devrait apporter une particulière attention à l'organisation générale de l'artisanat dans notre province. Si seulement certains cours pouvaient être donnés dans divers centres pour les seules fins d'orientation professionnelle nous atteindrions déjà des résultats très appréciables et insoupçonnés.

16o Nous demandons de plus que l'entente "Bilodeau-Rogers" prévienne le cas des jeunes ruraux qui auraient des aptitudes particulières en leur octroyant des bourses d'études dans les écoles les plus rapprochées de leur région. Cette façon de faire serait souvent moins coûteuse, même après une enquête, que d'aller dispenser l'enseignement sans savoir dans bien des cas où l'on va.

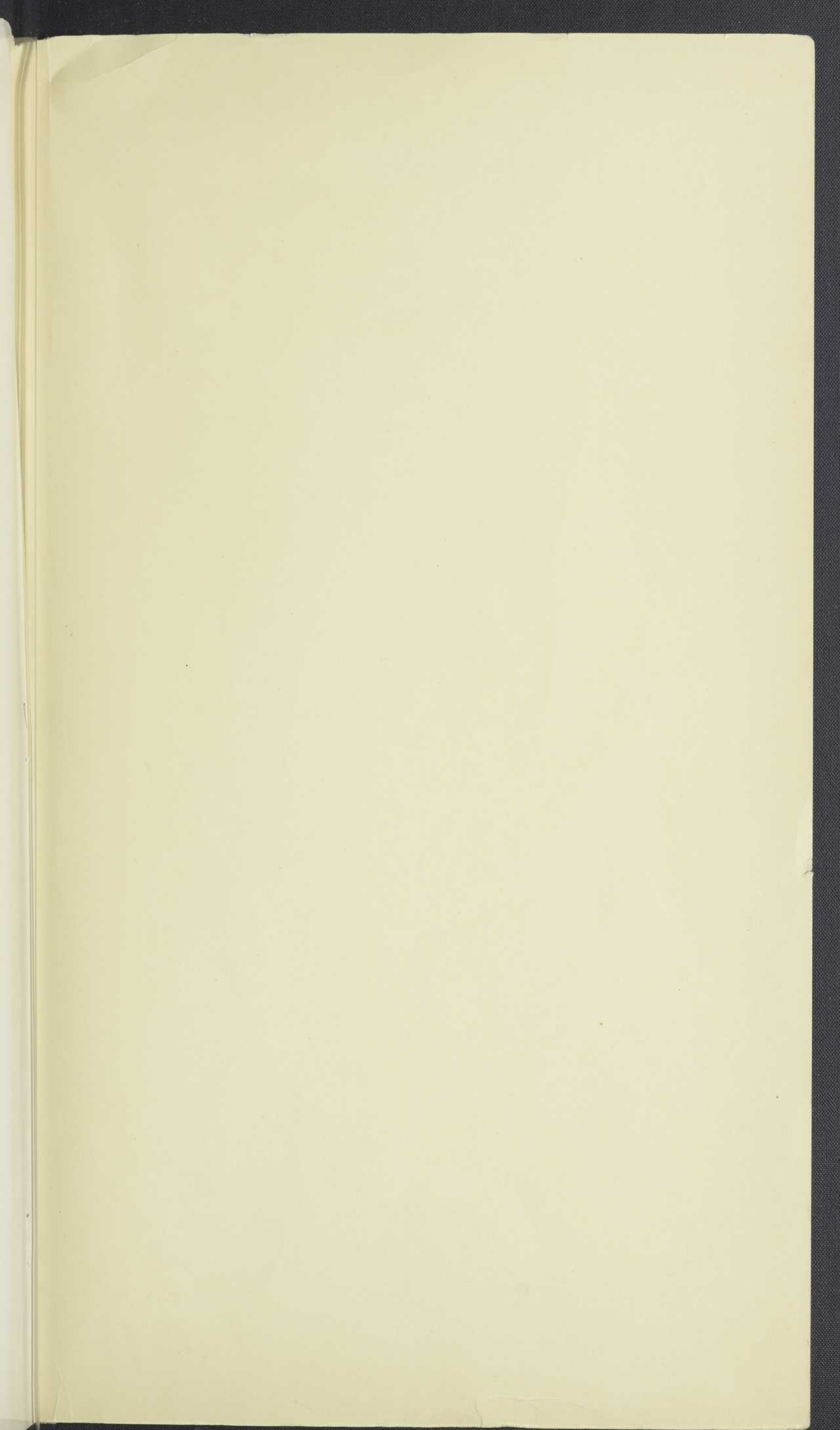
17o Enfin le rapport se termine par l'humble suggestion d'une coordination mieux organisée entre nos diverses écoles des Beaux-Arts, techniques, d'arts et métiers, et d'art appliqué, d'art domestique, afin de faciliter un travail en sens unique et qui permettrait à l'artisanat de se développer dans des conditions idéales.

Coordination de l'artisanat aussi avec notre direction officielle du tourisme, car c'est par lui véritablement qu'il sera prospère. C'est un marché que nous ne devons ni ignorer, ni négliger.

Qu'on ne fasse pas de doute que c'est l'une des formes d'activité auxquelles nous devons notre salut. (Cf rapport du tourisme)

18o La prime d'établissement préconisée par M. Esdras Minville contribuera puissamment au développement de notre artisanat.

JEAN-MARIE GAUVREAU



BNQ



000 443 118